VOLUME XII. — WINNIPEG, MAN., MARDI 21 OCTOBRE 1924 — NUMERO 20

LA LIBERTÉ



Adressez toute correspo[ndance à] "LA LIBERTÉ"
ABONNEMENT
Canada et Etats-[Unis]
Union Postale

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

ABROGATION DE L'ENTENTE DE LA PASSE DU NID DE CORBEAU

La Commission des Chemins de fer prétend avoir juridiction sur le tarif de toutes les compagnies — Elle veut restaurer l'égalisation du tarif dans tout le Canada — Le tarif du transport de la farine et du blé dans l'Est n'est pas affecté — L'Ouest mécontent — Le gouvernement du Manitoba en appelle au gouverneur général

OTTAWA — La Commission des chemins de fer a publié un décret désavouant le tarif de la Passe du Nid au Corbeau et enjoignant de l'abroger dans un délai de quinze jours.

"Il s'ensuit, dit le décret, que la réduction appliquée par la convention du Nid au Corbeau doit disparaître en tant que facteur du tarif pour le transport des marchandises au Canada. Dans les circonstances actuelles, il est impossible d'effectuer un ajustement de tarif juste et raisonnable pour tout le monde en continuant ces réductions et en tolérant les dispositions de l'accord.

"Cette décision fera disparaître toutes les distinctions basées sur l'accord et éliminera toutes les distinctions qui pourraient avoir surgi d'une extension de lignes et de voies ferrées auxquelles le bénéfice de ces taux n'a pas été appliqué par les auteurs du tarif existant."

Tel est le résumé fait par le président McKeown du jugement de la majorité des commissaires. Le tarif des chemins de fer revient donc à ce qu'il était le 6 juillet dernier. Le rapport de la majorité, rédigé par le commissaire A.-C. Boyce, est appuyé par le président et les commissaires Lawrence et Nantel. Les commissaires McLean et Oliver diffèrent.

Juridiction de la Commission

Le commissaire Boyce constate dans son jugement que la commission des chemins de fer a juridiction en vertu de la loi des chemins de fer sur le tarif de toutes les compagnies de chemins de fer et que, pour faire disparaître les inégalités de tarif, la commission peut et doit restaurer l'égalisation du tarif ferroviaire dans tout le Canada. Tout en tenant compte des ententes, la commission ne se croit nullement liée par elles.

"Je crois, dit le commissaire, que le remède fondamental à appliquer immédiatement à la situation actuelle produite par l'application des tarifs en question, c'est de les annuler et de restaurer le tarif en vigueur le 6 juillet 1924, autorisé par cette commission. S'il reste, après la restauration de ce tarif, des inégalités et des distinctions injustes ou des préférences indues, justice pourra être demandée à cette commission.

"Le dérangement du barème des taux de transport pour les marchandises qui a résulté des tarifs en question a créé un état de chaos et des inégalités de tarif sans parallèle dans l'histoire de la tarification au Canada."

Distinctions injustes

Le commissaire fait ensuite l'historique de la convention du Nid de Corbeau et cite des cas de distinctions injustes qui ont résulté de son application au mois de juillet dernier.

"Les tarifs ainsi appliqués le 7 juillet 1924 par les compagnies de chemins de fer citées, n'étaient pas conformes aux jugements et aux décrets précédents de la commission. Ils n'étaient pas justes et raisonnables dans les circonstances actuelles, continue le commissaire Boyce. Leur publication par le Pacifique Canadien força tous les autres chemins de fer dans les territoires de concurrence à se conformer à ces tarifs et à réduire leur tarif à moins que le tarif fixé par la commission comme juste et raisonnable."

Le commissaire dit que les taux en vigueur le 6 juillet étaient justes et raisonnables pour toutes les compagnies et qu'ils étaient uniformes et équitables, tandis que ceux appliqués le 7 juillet sont inégaux, injustes, iniques et subversifs.

L'opinion des dissidents

Dans le rapport de la minorité, le commissaire McLean dit que la commission n'a pas compétence en la matière, que ses pouvoirs sont limités par la loi du parlement ratifiant l'accord du Nid de Corbeau.

Le commissaire Oliver déclare: "Cette commission fut créée et munie de pouvoirs en vue de l'application plus efficace des lois du parlement concernant les chemins de fer et ne peut par conséquent rejeter aucune partie des dispositions de ces lois; au contraire, elle est obligée d'appliquer loyalement ces dispositions. Il serait tout à fait dans l'ordre que le gouvernement négocie un nouvel arrangement avec le Pacifique Canadien, mais je suis d'avis que tout accord de cette nature devrait suivre le principe de taux bas sur les produits essentiels, principe établi par cette loi".

Le grain et la farine

Le tarif de la convention du Nid de Corbeau sur le grain et la farine expédiés à l'est n'est pas affecté par le jugement de la commission des chemins de fer. Le décret dit, en effet, que les taux en vigueur le 6 juillet 1924 seront rétablis dans les quinze jours qui suivront la date du jugement. Or le tarif sur les fruits de la Colombie-Anglaise pour le transport vers l'est ne change pas non plus. Le tarif pour le transport vers l'Ouest est rétabli à ce qu'il était avant le 6 juillet.

L'Ouest mécontent

Toutes les organisations commerciales et agricoles de Winnipeg critiquent la décision de la Commission des chemins de fer au sujet de l'accord de la Passe du Nid de Corbeau. On considère le jugement comme injuste pour Winnipeg et l'Ouest en général.

M. J.-A. Banfield, président de l'Association des marchands-détaillants du Canada, a déclaré: "Je ne puis m'expliquer comment la Commission des chemins de fer a pu en arriver à une telle décision et je crois que les commissaires ont profité du plus léger prétexte. D'après moi, la Commission a créé un précédent dangereux; il semble que les chemins de fer peuvent faire comme bon leur semble".

L'hon. John Bracken, premier ministre de la province, a dit: "La décision de la Commission des chemins de fer est très désappointante pour l'Ouest. Il semble que l'Ouest s'engage dans la lutte la plus ardue qu'il ait jamais eue.".

L'hon. E.-J. McMurray, solliciteur-général du Canada et député de Winnipeg-Nord: "L'abrogation de l'accord de la Passe du Nid de Corbeau est le coup le plus dur que l'on ait porté à l'Ouest: si l'accord n'est pas maintenu par le parlement, c'est la rupture de la bonne entente qui régnait avec l'Ouest".

M. John-W. Ward, secrétaire du Conseil canadien de l'agriculture: "On va certainement en appeler de la décision, qui sera probablement renversée. La Chambre devrait être saisie de l'affaire à sa prochaine session".

Les officiers des organisations agricoles ont été heureux de savoir que les taux de transport du grain et de la farine ne sont pas affectés.

Le gouvernement manitobain en appelle

A la suite d'une longue réunion du conseil des ministres jeudi matin, le gouvernement provincial a annoncé sa décision d'en appeler immédiatement au gouverneur général en conseil contre la décision de la Commission des chemins de fer abrogeant l'entente de la Passe du Nid de Corbeau. Il demande que l'exécution de l'ordre contenu dans le récent jugement soit suspendue en attendant l'audition de son appel.

Le gouvernement provincial, en agissant ainsi, s'appuie sur la stipulation de la loi des chemins de fer qui autorise un appel contre toute décision de la Commission des chemins de fer.

Le Manitoba a obtenu la coopération de la Saskatchewan et de l'Alberta dans cette affaire.

L'Allemange a rempli toutes ses obligations ?

Paris — La commission des réparations a annoncé officiellement que le plan des experts est complètement mis à exécution et que le gouvernement allemand a rempli toutes ses obligations d'après l'entente de Londres.

La commission a approuvé le plan d'après lequel la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les Etats-Unis souscriraient à l'emprunt allemand de $200,000,000. Elle suggère que l'agent-général pour les réparations soit l'un des représentants des porteurs d'obligations.

Nouvelles brèves

REGINA — La superficie sous contrat pour le "Wheat Pool" a maintenant dépassé les sept millions d'acres. Aucune limite de temps n'a été fixée et l'on espère atteindre les 7,500,000 acres avant la fermeture de la période.

EDMONTON — Quatre candidats ont été nommés dans l'élection partielle provinciale d'Edmonton: E.-F. Ewing, conservateur; W.-T. Henry, libéral; H.-M. Bartholomew, travailliste, et Gerald Pelton, libéral indépendant.

REGINA — G.-N. Buffan, éleveur bine connu de Béchard, Sask., est mort jeudi de la maladie du sommeil.

SASKATOON — Gordon Brown, boulanger de Biggar, a été brûlé à mort dans son lit. On croit que l'incendie a été causé par une cigarette.

SAINT-HYACINTHE, P. Q. — M. l'abbé J.-B. Archambault, vicaire à Saint-Pierre de Sorel, vient d'être nommé missionnaire-colonisateur pour le diocèse de Saint-Hyacinthe.

OTTAWA — Le silence habituel de deux minutes sera observé le mardi 11 novembre, jour de l'armistice.

FREDERICTON — Les feux de forêts dans le Nouveau-Brunswick ont causé des pertes évaluées jusqu'au présent jour à un total de $52,927, en 1924.

MONTREAL — M. le chanoine Emile Chartier est allé représenter l'Université de Montréal à la célébration du cinquantième anniversaire de la "Western Ontario University" de London.

QUEBEC — Les élections partielles dans les comtés de Sainte-Anne, Saint-Maurice, Québec comté, Bonaventure, Sherbrooke, ont été fixées au 5 novembre.

QUEBEC — La première neige de la saison a fait son apparition à Québec samedi.

NOTRE COMMERCE AVEC L'ALLEMAGNE

Un traité serait conclu sous peu entre le Canada et l'Allemagne

Ottawa — Le Canada conclurait avant peu un traité de commerce avec l'Allemagne, afin de régulariser une situation désastreuse pour beaucoup de nos importateurs qui sont forcés, dans la majorité des cas, de passer par la filière douanière de la Grande-Bretagne. Depuis la guerre le chiffre de nos importations allemandes a diminué considérablement et le fait que les marchandises d'origine germanique font un stage dans les entrepôts anglais est plutôt de nature à indisposer certains de nos marchands.

M. Thomas Mulvey, sous-secrétaire d'Etat, reviendra d'Allemagne dans quelque temps avec le règlement définitif des litiges qui se sont élevés au Canada à la suite du sequestre des biens ennemis et les relations entre nos deux nations s'en trouveront améliorées. L'exemple des pays d'Europe, anciens adversaires de l'Allemagne, qui ont repris le commerce avec elle, a poussé notre gouvernement à faire des démarches pour renouer nos relations commerciales.

D'après le rapport tout récent du ministère du commerce, nous avons importé d'Allemagne des marchandises d'une valeur de $2,718,003. Quatre autres pays seulement dépassent l'Allemagne pour le chiffre des importations au Canada. Ce sont la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France et Cuba.

Il est impossible de connaître les conditions probables de ce nouveau contrat, mais il est certain que l'Allemagne bénéficiera de nombreux avantages. Nous avons exporté dans ce pays des produits d'une valeur de $6,476,204, plus que nous n'avons expédié en France et en Belgique, deux pays qui jouissent d'une préférence tarifaire appréciable ici.



LE PRINCE DE GALLES SUR SON RANCH

On voit ici le prince de Galles sur son ranch de High-River, Alberta, s'entretenant familièrement avec M. Duncan Marshall et le professeur W. L. Carlyle, gérant de la propriété princière. High-River est situé sur le réseau du Pacifique Canadien, au sud de Calgary.

JOURS DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Un certain nombre de paroisses ont été visitées dimanche dernier: Isle de Chênes, Saint-Eustache, Saint-François-Xavier, Elie, Saint-Charles, Saint-Norbert. D'autres, comme Letellier, Saint-Joseph, St-Jean-Baptiste, avaient déjà été visitées précédemment et les cercles se sont chargés d'y faire la collecte en temps propice.

Le comité exécutif de l'Association d'Education tient à mentionner d'une manière toute spéciale la paroisse de Saint-Lupicin qui, voyant que le mauvais temps ne permettrait pas au délégué de venir, a pris l'initiative d'organiser elle-même la collecte annuelle. L'exécutif espérait pouvoir envoyer quand même un délégué, mais elle s'en trouve malheureusement empêchée par le grand nombre de centres à visiter dans un bref délai. Ajoutons que le premier rapport complet reçu cette année au bureau de l'Association était celui de Saint-Lupicin. Voilà une petite paroisse qu'il nous fait plaisir de citer en exemple aux autres de la province.

Dimanche prochain, 26 octobre, les paroisses suivantes recevront la visite des délégués:

Mariapolis: J.-A. Marion.
Bruxelles: Alexandre Larivière.
Saint-Alphonse: Abbé Kwakman.
Somerset: Louis-Philippe Gagnon.
Saint-Léon: Henri Lacerte.
Notre-Dame de Lourdes: Hector Allard,
Saint-Claude: J.-T. Beaubien.
Haywood: Samuel Nault.
Fannystelle: Camille Fournier.
Saint-Pierre-Jolys: J.-H. Daignault.
Saint-Malo: A. Pambrun.
Sainte-Anne: Donatien Frémont.
La Broquerie: J.-A. Doucet.
Sainte-Geneviève: Edouard Dionne.
Sainte-Agathe: A.-C. de la Lande.
Sainte-Elisabeth: Alexandre Bernier.
Aubigny: R. Paquin.
La Salle: Joseph Leblanc.
Fisher Branch: L.-P. Roy.
Fort Garry: Raymond Bernier.

Mort subite de l'agent général de la province de Québec en Angleterre

Québec — L'hon. Dr J.-M.-P. Pelletier, agent général de la province de Québec en Grande-Bretagne, est mort subitement, frappé d'une attaque d'apoplexie.

Né en 1860, il avait été élu en 1895 député provincial de Sherbrooke est, circonscription qu'il représenta jusqu'au moment de sa nomination au poste de Londres, en 1911. Il avait été président de l'assemblée législative de Québec.

Une grève de sept mois qui prend fin

Calgary — Les mineurs de l'Alberta ont décidé de reprendre leurs outils lundi matin. La grève durait depuis le 31 mars et elle affectait 8,000 travailleurs. La reprise de la production va avoir pour effet de diminuer le coût du charbon.

Les conservateurs du Manitoba se préparent à entrer en campagne

L'association conservatrice de Winnipeg donne ce soir, à l'hôtel Marlborough, un dîner auquel seront discutés différents problèmes de la politique provinciale.

Le major F.-C. Taylor, chef des conservateurs, passera en revue les divers problèmes provinciaux; F.-Y. Newton, de Roblin, discutera la question des crédits ruraux; R.-G. Willis, de Boissevain, parlera sur les affaires agricoles et municipales; W.-Sanford Evans, de Winnipeg, traitera des finances; Joseph Bernier, de Saint-Boniface, établira une comparaison entre les différents régimes politiques; J.-T. Haig discutera les questions d'éducation.

Cette réunion est pour préparer le lancement d'une grande campagne conservatrice.

Impossible de réduire la durée du service militaire en France

Paris — Le général Nollet, ministre de la guerre, a déclaré devant la commission des finances de la Chambre que la durée du service militaire ne peut être réduite actuellement de dix-huit mois à un an. Le général est en faveur du service d'un an, mais il estime que la situation politique en Europe ne permet pas à la France d'opérer une telle réduction dans son armée à l'heure actuelle.

Caillaux est venu à Paris pour les funérailles d'Anatole France

Paris — Joseph Caillaux est venu à Paris pour la première fois depuis son procès et sa condamnation pour trahison en 1919. L'ex-premier ministre a demandé la permission d'assister aux funérailles d'Anatole France et elle lui a été accordée.

L'exil de Caillaux va prendre fin prochainement et l'on s'attend à ce qu'il rentre dans la politique.

Une église française à Ste-Catherine, Ont.

Sainte-Catherine — La bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église catholique française de cette ville a eu lieu dimanche après-midi. Le nouveau temple est situé rue de l'Eglise et est sous le vocable de l'Immaculée Conception. Mgr Morris, de cette ville, a présidé à la cérémonie et le R. P. Daly a donné le sermon. Sainte-Catherine possède déjà une église catholique polonaise. L'église de l'Immaculée Conception sera à la disposition des soixante-quinze familles de langue française de la ville, et l'abbé Georges Hamel, autrefois de l'église Saint-Jacques de Montréal, en sera le curé.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

La publication dans nos colonnes de "Mon Mari", au cours de l'année dernière, obtint un tel succès auprès de nos lecteurs et lectrices que nous nous étions promis de leur donner sans tarder un autre roman de Jules Pravieux.

Nous sommes heureux de leur présenter aujourd'hui: "Le Nouveau Docteur", dans lequel ils trouveront les mêmes qualités qui leur ont tant plu dans "Mon Mari".

Quelles répercussions peut avoir, dans une petite ville de cinq mille habitants, l'arrivée d'un nouveau médecin, célibataire, distingué, sérieux, et qui ne tarde pas à se révéler habile praticien? A quelles intrigues l'événement va-t-il entraîner certaines dames de l'endroit qui déploient des efforts méritoires pour caser avantageusement des filles d'un placement difficile? On le devine vaguement, mais il faut lire le roman pour voir tout le parti que l'auteur a su tirer de la situation.

Le jeune docteur Bravières finit par épouser la fille du vieux docteur Chanteau, son redoutable concurrent. C'était prévu dès les premières pages, mais l'intérêt ici n'est pas dans un dénouement inattendu et plus ou moins vraisemblable; il est tout entier dans la manière de conter — alerte, aimable et spirituelle — de Jules Pravieux.

"Le Nouveau Docteur" aura auprès de nos lecteurs et lectrices tout le succès qu'eut l'année dernière "Mon Mari". Et ce n'est pas peu dire!...

HEUREUX VOYAGE EN AMERIQUE DU ZEPPELIN ALLEMAND ZR-3

Il a fait le voyage d'Allemagne aux Etats-Unis, soit 5,000 milles, en 81 heures et 25 minutes — Un nouveau record — La France va-t-elle demander la destruction des chantiers de construction de zeppelins, prévue par le traité de Versailles?

Lakehurst — Le zeppelin ZR-3 a atterri sur le terrain de l'aérodrome à 10 h. 45 mercredi matin. Il a fait le voyage de Friedrichshafen, Allemagne, sans arrêt, soit une distance de 5,000 milles en 81 heures et 25 minutes.

L'équipage est immédiatement descendu et les officiers ont commencé l'inspection de la structure, du sac de gaz et des moteurs.

Nouveau record

En descendant, le commandant du dirigeable durant le voyage en Amerique et président de la compagnie Zeppelin, le Dr Hugo Eckener, a dit qu'on venait d'établir un nouveau record. La première partie du voyage a été facile, mais la température fut moins favorable vers la fin. De cinq heures du matin mardi, à cinq heures mercredi matin, les voyageurs ont dû lutter contre un vent ayant une vitesse de 55 à 60 milles à l'heure. Le commandant a dirigé la course du dirigeable vers le nord parce que le vent l'emportait vers le sud-ouest.

Lundi, en se dirigeant vers la Nouvelle-Ecosse, le dirigeable avançait à une vitesse de 40 milles à l'heure. Mais en revenant vers les Etats-Unis et après avoir dépassé Boston, il faisait 90 milles à l'heure.

La France s'inquiète

Paris — Il se manifeste une réaction, en France, à la suite de l'heureuse traversée de l'Atlantique par le ZR-3, et on fera une pression pour que le gouvernement exige la destruction immédiate des chantiers de construction de zeppelins tel que cela est prévu dans le traité de Versailles. Mais le gouvernement français n'oserait pas proposer immédiatement une telle action au conseil des ambassadeurs à cause du grand intérêt que l'arrivée du dirigeable aux Etats-Unis a soulevé.

C'est le conseil des ambassadeurs qui devra décider si l'Allemagne pourra continuer à construire des dirigeables. Lorsqu'après beaucoup d'hésitation, il a permis de construire le ZR-3, à cause de l'insistance des Etats-Unis, il a bien spécifié que c'était une exception ne devant pas créer de précédent.

Lorsque l'ambassadeur Herrick des Etats-Unis a demandé l'autorisation pour que l'Allemagne construise un zeppelin de 100,000 pieds cubes, le conseil des ambassadeurs a demandé l'opinion de la haute commission interalliée présidée par le maréchal Foch. La haute commission militaire a refusé d'accorder une telle demande et il semble que tous les pays représentés, soit la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et la Belgique, étaient unanimes.

Les ambassadeurs ont hésité six mois

M. Herrick a continué ses efforts malgré ce refus. Il a entrepris de demander l'opinion de chacun des gouvernements en particulier, qui ne voulurent pas admettre qu'ils étaient responsables d'une telle décision. Chacun disait que les autres pays représentés s'étaient opposés. Seul le Japon a conservé une attitude de réserve.

Après six mois de négociations, le conseil des ambassadeurs a permis la construction d'un dirigeable ayant une capacité de 70,000 pieds cubes, ne tenant pas compte, ainsi, de l'opinion généralement exprimée par la haute commission militaire. C'est le ZR-3.

Le "Los Angeles"

Washington—Le président Coolidge a reçu les aéronautes qui ont accompli la traversée de l'Atlantique sur le ZR-3. Le département de la marine leur a ensuite offert un dîner.

M. Wilbur, au nom du département de la marine des Etats-Unis, a dit que le dirigeable prendra le nom de "Los Angeles" dès que le gouvernement américain en aura pris possession officiellement. Il a exprimé l'espoir que le nouveau dirigeable sera un symbole de paix. Il a assuré que la nation américaine désire honnêtement la prospérité et le bonheur de tout le peuple allemand.

A L'ETRANGER

LONDRES — La troisième conférence de la presse impériale se tiendra à Melbourne, Australie, l'année prochaine.

ROME — Le conseil des ministres a approuvé jeudi un projet de loi ayant trait à l'organisation de la nation en temps de guerre.

PARIS — La Yougoslavie, la Roumanie et la Tchéco-Slovaquie ont demandé à M. Herriot de maintenir l'ambassade française au Vatican, afin de sauvegarder les droits des catholiques de ces pays.

LONDRES — L'amiral Sir Percy Scott, directeur de la défense de Londres contre les attaques aériennes pendant la guerre, est mort à l'âge de 71 ans. Il avait servi pendant 57 ans dans la marine royale et était une autorité dans les questions d'artillerie.

PARIS — On annonce que les chambres seront convoquées pour le 4 novembre.

PARIS — Le bureau officiel du grain doit faire cet hiver de gros achats de blé à l'étranger. Les besoins de la France ont été estimés à 20 millions de quintaux, bien que le ministère de l'agriculture ait atténué récemment l'importance de la disette.

MOSCOU — Soixante-douze mille personnes sont en prison actuellement dans la république soviéte, d'après un rapport fait par le commissaire de la justice. Sur ce nombre, 43,000 purgent des sentences criminelles variées, 26,000 attendent leur procès et 3,000 la déportation.

HERRIOT REPOND AUX CARDINAUX

Nous avons donné le texte de la lettre des cardinaux français à M. Herriot. Voici maintenant la réponse intégrale du président du Conseil. Ces deux documents ont une importance qu'il est superflu de mentionner.

Paris, 27 septembre 1924.

Monsieur le cardinal,

Vous m'avez fait l'honneur de me signaler l'émotion profonde que la déclaration du gouvernement aurait provoquée chez les catholiques de France et vous avez bien voulu recommander à mon intention les observations que suggèrent à MM. les cardinaux français leur foi religieuse et leur patriotisme.

Il m'est tout à fait impossible, Monsieur le cardinal, d'admettre que les mesures prévues par mon gouvernement puissent, comme vous l'écrivez, constituer de graves menaces pour la paix intérieure, pour la justice et pour la liberté. Nous respectons profondément toutes les convictions. Nous ne porterons et nous ne permettrons qu'il soit porté aucune atteinte à la liberté des cultes que nous avons à garantir.

Sous notre administration, les fonctionnaires de tous ordres sont assurés qu'ils peuvent pratiquer sans le moindre inconvénient pour eux les croyances de leur choix. Si, sur un point quelconque du territoire, l'exercice de la religion catholique était inquiété, nous interviendrions sans hésiter et avec énergie pour l'assurer. Le respect de toutes les croyances dans le cadre général des lois, c'est ce que nous appelons la liberté. C'est, selon nous, le seul principe sur lequel peuvent s'établir la paix intérieure et la fraternité nationale.

Mais, résolus à protéger les droits de la conscience individuelle, nous avons la charge de sauvegarder les droits de l'Etat. Nous croyons à la nécessité de distinguer le spirituel et le temporel. Si nous nous interdisons d'intervenir en tout ce qui touche à la direction des consciences, nous n'admettons pas que les intérêts extérieurs ou intérieurs du peuple français soient défendus au nom d'une autre autorité que celle de la souveraineté nationale.

Cette doctrine qui fonde l'indépendance de l'Etat n'est pas seulement celle de la Révolution française; elle a été professée et pratiquée par les grands ministres de l'ancien régime, en particulier par Richelieu et Mazarin. Elle ne porte atteinte à aucun intérêt légitime, et, par exemple en Orient, c'est la France qui doit protéger le catholicisme et non le catholicisme qui doit protéger la France.

De même en ce qui concerne nos trois départements recouvrés, nous estimons que c'est aux Alsaciens et aux Lorrains eux-mêmes qu'il appartient de régler directement avec le pouvoir central les problèmes si nombreux que pose le rattachement à la mère patrie.

Votre Eminence me permettra de lui dire, avec tout le respect que j'ai pour sa personne et pour sa dignité, combien il est fâcheux que des agitations récentes, d'un exemple déplorable, aient pu paraître s'autoriser de certains encouragements que le gouvernement eût jugé intolérables s'il s'était placé dans l'hypothèse du Concordat.

Votre Eminence admettra, je l'espère, qu'il y avait les plus graves inconvénients à traiter sur la place publique des questions qui exigent de la patience et de la méditation. L'Alsace n'a rien à craindre pour ses cultes. Elle a tout intérêt à ne faire appel qu'à l'affection que lui porte le gouvernement.

En ce qui concerne les Congrégations religieuses, Votre Eminence ne s'étonnera point que le gouvernement défende la loi et y demeure attaché. Les religieux et religieuses qui ont fait leur devoir pendant la guerre comme les autres Français méritent comme eux tous nos égards. Il n'est porté, en aucune façon, atteinte à leur droit personnel de vivre librement sur le sol de la patrie. La loi ne vise que le fait de Congrégations non autorisées. Si ces doctrines ne s'accordent pas avec celles que Votre Eminence m'a fait l'honneur de m'exposer, elles s'inspirent d'un souci non moins grand de paix intérieure et de liberté.

Le gouvernement que je préside éprouve toutes les formes de l'intolérance où même il pense que le mot tolérance est un mot blessant qui paraît concéder ce qui correspond en réalité à un droit. Mais nous estimons que le meilleur moyen d'éviter les conflits qui ont si souvent agité notre histoire ou d'y faire face, s'ils se reproduisent, est de séparer avec soin les droits imprescriptibles de la conscience et les droits inaliénables de l'Etat.

Veuillez agréer, Monsieur le cardinal, les hommages de ma parfaite considération.

E. HERRIOT.

ECHOS D'EUROPE

Epilogue d'un crime allemand

Paris — Par une belle matinée d'automne, en septembre 1914, un des premiers taubes venu s'aventurer sur Paris laissa tomber sur l'avenue du Trocadéro une bombe qui tua sur le coup un notaire, originaire de l'Aisne, Me Hocquet, et blessa cruellement à la jambe une enfant de 9 ans, la petite Denise Cartier, qui traversait l'avenue. Il fallut amputer aussitôt l'enfant, dont la première préoccupation s'était formulée ainsi:

— Surtout qu'on ne dise pas à maman que c'est grave!

La résignation héroïque de la fillette et l'indignation générale devant un acte criminel, qui en précédait tant d'autres, suscitèrent un élan de générosité parmi les braves gens qui n'avaient pas quitté Paris. Une souscription fut ouverte et remplit abondamment, en quelques jours, la tire-lire de Denise Cartier.

Qu'était devenue la petite blessée de l'avenue du Trocadéro?

Mlle Cartier est devenue une gracieuse jeune fille qu'a épousée, la semaine dernière, un sous-officier de mitrailleurs indigènes, décoré de la croix de guerre. Elle a voulu se marier dix ans après le jour anniversaire de sa blessure.

La petite Denise, sur le sort de laquelle s'était attendri tout le Paris de Galliéni, s'appelle aujourd'hui Mme Gaston Lemoine.

Les petits sauvages de Russie

Un des fléaux qui éprouvent en ce moment la Russie soviétique, c'est le pullulement des enfants errants, de petits sauvages, sales, vicieux, voleurs, sans noms et sans famille, vagabonds qui traversent la Russie en tous sens, sur les marchepieds des wagons ou à cheval sur les tampons, esquivant les gardes rouges, couchant dans les bois ou, aux abords des villes, dans les tas de charbon ou les décombres et pillant les maisons isolées. Il en est parmi eux de tout âge, se comprenant dans l'inintelligible charabia qu'ils parlent. Il est dangereux d'approcher ces adroits coquins qui en remontreraient aux plus subtils pickpockets.

Les Soviets ont cherché à établir pour eux des camps de concentration; les jeunes brigands, trop nombreux, son difficiles à saisir. Les prisons et les maisons dites de correction en regorgent.

Au point de vue physique et moral, ces enfants, ignorant qui ils sont et d'où ils viennent, ne sont pas le moindre danger qui menace la Russie actuelle.

A la mémoire de Guynemer

Paris — Le ministre de la Guerre, en vue de perpétuer le souvenir du capitaine Guynemer, a prescrit qu'une prise d'armes aurait lieu chaque année, le 11 septembre, dans toutes les formations de l'aéronautique. Si cette date tombe un dimanche, la cérémonie aura lieu la veille.

L'homme qui inventa l'heure d'été

Paris — La France est passée de l'heure d'été à l'heure d'hiver. C'est sur l'initiative du député Honnorat, aujourd'hui sénateur, que fut introduite cette réforme, déjà réalisée pour son usage personnel au XVIIIe siècle, par un petit Suisse, nommé Creune, destiné à devenir un horloger fameux.

Neveu d'un sacristain, logé dans le clocher et obligé par son oncle de se lever avec le jour pour sonner la première messe, le jeune Creune avait eu une idée ingénieuse. Il s'arrangea tout simplement pour que la pendule du clocher, sur laquelle se réglaient les montres des habitants, avançât d'une heure pendant le jour. Et le soir, avant de se coucher, Creune, profitant de ce que la nuit empêchait qu'on distinguât le cadran, arrêtait le "mouvement" jusqu'à ce que l'heure exacte fût rétablie. Ainsi, le jour était plus court, la nuit plus longue pour le neveu du sacristain et pour toute la ville!

Il advint pourtant qu'un jour la feinte fut découverte. Tant va la cruche à l'eau... Le prieur de l'endroit connut la chose. Emerveillé de l'ingéniosité du jeune garçon, il le fit mettre en apprentissage chez un horloger. Creune réussit. C'est-à-dire qu'il acquit la notoriété, à défaut de fortune: car il resta jusqu'au bout un incorrigible paresseux.

Le transfert des restes de Léon XIII à St-Jean de Latran

Rome — Un peu après la mort de Léon XIII en 1903, on avait de temps en temps publié la nouvelle que le corps serait transféré de Saint-Pierre, où il avait été laissé momentanément, dans la tombe qui lui avait été préparée dans la basilique de Saint-Jean de Latran. Le "Messagero" annonce maintenant que le corps sera transféré pendant la nuit entre le 13 et le 21 octobre.

Le "Messagero" dit que le transfert du corps de Léon XIII aura lieu sans solennité et sera pour ainsi dire une cérémonie privée. Le pape actuel désire que les restes de Léon XIII soient dans le tombeau de Saint-Jean de Latran à l'occasion de la célébration du 16me anniversaire de la dédicace de la grande basilique en novembre prochain.

Les "cages" du divorce

Paris — Les personnes qui voudront divorcer à Paris devront dorénavant faire un court séjour en cage sous clef. On installe actuellement au palais de justice, des grilles de fer et d'acier, ressemblant à des portes de prison, à l'entrée des salles d'attente où les hommes et les femmes attendent leur tour pour comparaître devant le juge.

Selon la loi française, lorsqu'il y a une demande de divorce, le juge fait comparaître les deux époux et fait une dernière tentative de réconciliation. C'est ce qu'on appelle l'entrevue "in extremis". Jusqu'à maintenant les futurs divorcés attendaient dans deux salles séparées par un corridor. Mais ce corridor n'offrait qu'une séparation des plus précaires, et il ne se passait pas de jour où une épouse ou une autre, incapable de résister à la tentation, ne franchît le corridor pour aller dire à son époux ce qu'elle pensait de lui. Parfois c'était l'époux qui pénétrait dans la salle des femmes pour venir faire des reproches à son épouse infidèle. Il en résultait des disputes continuelles, et parfois des coups. Plus d'un mari a quitté le palais de justice avec sur la figure des ongles de Madame son épouse, et plus d'une femme en est sortie les cheveux en désordre et le chapeau en lambeaux.

A partir de maintenant, maris et femmes désireux de briser les liens du mariage seront menés dans des salles dont les portes seront fermées à double tour, et ne seront ouvertes qu'une à une, à l'appel du nom.

Le prince Humbert serait fiancé

Rome — D'après un rapport qui n'est pas officiel, le prince-héritier Humbert, d'Italie, serait fiancé à la princesse Marie-José, la plus jeune des filles du roi de Belgique.

On n'annoncerait les fiançailles qu'au retour du prince qui voyage actuellement en Amérique du Sud.

La Marne est une victoire allemande

Berlin — Dans la "Deutsche Allgemeine Zeitung", le général d'infanterie von Kuhl fait un exposé stratégique sur la bataille de la Marne.

Il déclare que celle-ci ne se termina nullement par une victoire française, "comme trop de gens le croient", mais que Foch a subi à La Fère-Champenoise "une grave défaite que la vanité française a entrepris de transformer en un succès éclatant".

"On dit, continue von Kuhl, qu'une savante manoeuvre du général Foch aurait complètement retourné la situation au moment décisif. On raconte que la 42me division française aurait rompu le front allemand.

"En réalité, cette division était trop épuisée par de longues marches pour être en état de prononcer une attaque. Ce sont les Allemands qui ont effectué d'eux-mêmes un recul stratégique."

La Guyane restera encore le lieu de déportation pour les Français

Paris — La commission des finances de la Chambre des députés a refusé d'accorder les crédits nécessaires pour la suppression des bagnes, en Guyane française. M. Herriot avait promis de supprimer ces lieux de déportation et proposait d'établir une prison centrale à Caen, en Normandie, où les prisonniers jouiraient d'un climat meilleur. Les bagnards auraient été transportés dans l'île de Ré.

Trois prétendants en Russie

Le grand-duc Cyrille, cousin de Nicolas II, se proclame empereur de toutes les Russies. Cela fera aux Russes trois prétendants: le grand-duc Cyrille, le grand-duc Dimitri, qui s'est institué "Tioustitel", en quelque sorte prétendant intérimaire jusqu'à ce que le peuple russe désigne son souverain, et le grand-duc Nicolas Nicolaïévitch, l'ancien généralissime de l'armée russe, qui est reconnu comme l'héritier du trône par la plupart des monarchistes, mais ne veut tenter de reconquérir le trône que le jour où il sera sollicité de le faire par le peuple russe resté à l'intérieur des frontières.

LE TROISIEME PROCES DELORME

La Couronne procède avec une rapidité remarquable et tout sera fini prochainement

Montréal — Le procès Delorme a commencé le 13 dans l'après-midi devant le juge Tessier. Ce troisième procès manque de la pompe et de la cérémonie qui marquèrent le premier procès et que l'on pouvait encore remarquer au second. A part les jurés, quelques avocats et journalistes, il y a à peine quelques curieux dans la salle.

Me Gustave Monette a renouvelé, au nom du curateur, sa demande de procès pour folie, qui lui a été refusée. On a procédé ensuite au choix des jurés. On n'a réussi qu'à en trouver trois durant toute la première séance qui a duré trois heures. Nombre des jurés étaient anglais et comme la défense a exigé un procès exclusivement en français, il a fallu exclure les grands jurés de langue anglaise. D'ailleurs la plupart des jurés anglais ont déclaré que leur conviction était solidement arrêtée et que rien ne les en ferait changer.

Questionnaire aux jurés

Cette fois-ci la Couronne a pris l'initiative de rejeter un bon nombre de jurés. Voici le questionnaire auquel doit répondre chacun d'eux:

— Croyez-vous en Dieu et qu'il y ait une récompense ou une punition après cette vie-ci?

— Vous êtes-vous formé une opinion au sujet de la culpabilité ou de l'innocence de l'accusé?

— Etes-vous contre la peine capitale?

— Etes-vous contre la peine capitale si un prêtre est trouvé coupable de meurtre?

— Pourriez-vous trouver un accusé coupable sur des preuves de circonstances ou s'il vous faut un témoin du meurtre ou une confession?

Dans la rue

A la fin de la séance, le procureur de la Couronne a demandé au shérif, après avoir obtenu la permission du juge, de ramasser 150 hommes dans la rue et de les amener au palais de justice, afin de choisir les neuf autres jurés parmi eux.

C'est la deuxième fois dans les annales judiciaires de Montréal que le shérif recourait à ses pouvoirs d'arrêter sans avis les citoyens de la métropole pour les amener servir comme petits jurés des assises. Le précédent fut établi lors du procès des six bandits, sur un ordre de l'hon. juge C.-A. Wilson, quand on eut constaté que les personnes susceptibles d'être jurés, craignant des représailles, ne voulaient pas servir comme tels.

Dans nombre de milieux on s'est plaint de la façon absolument inintelligente dont le recrutement s'est fait. C'est ainsi que dans une manufacture de chaussures importante de l'est, les agents ont pris cinq machinistes. Comme conséquence un millier d'ouvriers ont dû chômer à peu près tout l'après-midi, alors que si les patrons eussent été prévenus, il leur eût été facile d'indiquer les ouvriers dont ils pouvaient se dispenser ou remplacer ceux qui devaient être pris.

L'exposé de la cause

La séance de mercredi matin a été entièrement consacrée à l'exposition de la cause par le procureur de la couronne, Me Robert Calder.

La Couronne prétend que, lors du meurtre de Raoul Delorme, le prévenu avait dépensé toute sa part d'héritage et avait dilapidé de la portion qui revenait à son frère une somme de neuf mille dollars. Raoul avait déclaré qu'il allait prendre en mains l'administration de ses affaires. Auparavant, Raoul avait institué le prévenu son presque unique héritier et en avait fait le bénéficiaire d'une police d'assurance au montant de $25,000 prise à la "Sauvegarde", par l'entremise du prévenu.

Quelques jours avant le meurtre, le prévenu, qui jusqu'alors s'était contenté, pour ses voyages en auto, de s'armer d'un vieux revolver, est allé chez Haynes et a acheté un Bayard. Or on a trouvé dans le corps de Raoul Delorme des balles qui auraient été tirées par cette arme. Au surplus, le jour du meurtre, il paraît prouvé que la victime n'est pas sortie de la maison, hypothèse qui est confirmée par le fait que le cadavre portait des bottines sans caoutchouc et dont la semelle, noircie par un cirage délébile la veille, chez le cordonnier, était intacte. En plus Raoul, naturellement fier, et que l'on dit être allé au cinéma, ne portait qu'un vieux pantalon, un vieux gilet, alors qu'à la maison, le lendemain, on a trouvé un habit neuf tout pressé et les caoutchoucs. D'ailleurs personne n'a vu Raoul vivant dans l'après-midi ou la soirée du meurtre.

L'auto du prévenu a été entendue à minuit dans la porte du garage et le lendemain, on a trouvé des pistes fraîches de l'auto dans la neige. Comme l'endroit où le cadavre a été trouvé se trouve très éloigné et que, suivant l'hypothèse de la Couronne, l'auto qui a transporté le cadavre a dû aller à grande allure, il se trouve que, le lendemain, le prévenu est allé faire renouveler ses chaînes.

Plus tard, le chef Lorrain a reçu la montre de l'abbé Delorme dans une boîte à cigarettes, avec une adresse à la main, dont les caractères sont assez identiques à ceux de l'écriture de Delorme. Le prévenu avait déclaré qu'il avait prêté sa montre à Raoul Delorme.

La Couronne allègue aussi le fait que les draps ont été lavés la nuit du meurtre, et que le prévenu aurait prononcé des paroles plutôt étranges de nature à confirmer les soupçons nourris contre lui.

A grande allure

Le procès marche à grande allure. On assiste au défilé rapide des témoins anciens qui n'apprennent rien de nouveau.

"Mea culpa" de médecins

Aucun journal n'a parlé de ce Congrès, secret il est vrai, et qui vient d'avoir lieu à Londres entre médecins. C'est que, sans doute, les congressistes ont jugé plus prudent de faire le plus complet silence sur ce qui fut dit en leur assemblée. Réunis nombreux, dans une salle obscure, ces docteurs ont tour à tour raconté, probablement en modifiant leur voix, les erreurs les plus graves commises par eux dans l'exercice de leur profession, énuméré tous les malades qu'ils avaient envoyés dans l'autre monde par suite d'erreurs de diagnostic, rappelé les opérations mal faites ou inutiles et dont ils étaient les auteurs responsables. La séance a duré toute une longue journée.

Le but de cet examen de conscience était noble. Un sténographe, dans une logette, recueillait les aveux anonymes qui seront imprimés et distribués aux jeunes docteurs de l'avenir, à peine pourvus de leur diplôme. Puissent-ils en méditer les termes!

PARIS — Alexandre Hepp, journaliste parisien bien connu, vient de mourir subitement en rentrant de la Côte d'Azur.

TOURS — Le corps d'Anatole France a été embaumé et on a enlevé le cerveau.

VOLUME XII. — WINNIPEG, MAN., MARDI 21 OCTOBRE 1924 — NUMERO 20

> L'Association d'Education est avant tout la chose des pères de familles du Manitoba. L'archevêque et le clergé feront leur part, mais c'est aux laïcs que revient la part principale.
>
> Mgr Arthur BELIVEAU.

LA LIBERTÉ

> L'indifférentisme patriotique, ou l'anémie du sens national, est un mal à combattre. On le reconnait au désintéressement envers les choses de notre nationalité, le manque d'esprit et de fierté de race.
>
> Antonio PERRAULT.

AUTOUR DE L'ENTENTE DE LA PASSE DU NID DE CORBEAU

La Commission des Chemins de fer, par quatre voix contre deux, a décidé de supprimer l'application de l'entente de la Passe du Nid de Corbeau avec les taux spéciaux de transport qu'elle implique. Ce jugement a provoqué, on le devine, une vive explosion de mécontentement à travers l'Ouest.

L'impression générale semble être que la Commission, n'ayant aucun pouvoir législatif, n'avait pas l'autorité voulue pour prendre une telle mesure. C'est d'ailleurs l'opinion des deux dissidents, dont l'un est l'hon. Frank Oliver.

Mais la majorité des commissaires pose en principe que le rôle de la Commission est de fixer des tarifs justes et équitables pour le Canada, en tenant compte des intérêts des compagnies de chemin de fer et de ceux du public. Elle ne peut donc admettre qu'aucune convention puisse intervenir pour restreindre cette fonction qui est son unique raison d'être, surtout lorsqu'il s'agit d'une convention antérieure à sa constitution légale, comme c'est le cas de l'entente de la Passe du Nid de Corbeau, qui a précédé de six ans l'existence de la Commission des chemins de fer.

La question n'est pas réglée. C'est simplement une phase nouvelle qui s'ouvre dans une affaire déjà ancienne et passablement épineuse. Nous allons assister à une bataille légale en règle qui promet d'être longue et très embrouillée.

* * *

L'entente de la Passe du Nid de Corbeau remonte à l'année 1897; elle fut acceptée comme loi et mise en vigueur en 1898. Le Pacifique Canadien, qui voulait ouvrir trois cents milles de voie ferrée à travers les Rocheuses, avait obtenu à cet effet du gouvernement une gratification de $3,600,000, soit la moitié environ du coût de la construction. En retour, il accordait une réduction du tarif de transport sur le grain et la farine envoyés dans l'Est, sur les fruits, les instruments aratoires, la ficelle d'engerbage, le fer et les meubles se dirigeant vers l'Ouest.

Ce tarif de faveur fut appliqué jusqu'en 1918. A cette époque, les compagnies de chemin de fer demandèrent à augmenter leurs taux de transport, afin d'être en mesure de faire face aux dépenses accrues par l'état de guerre. La Commission des chemins de fer accéda en partie à leurs désirs, mais déclara formellement qu'elle était limitée dans ses pouvoirs par les stipulations de l'entente de la Passe du Nid de Corbeau, complètement en dehors de sa juridiction. C'est alors que le gouvernement fédéral, en vertu des pouvoirs que lui conférait la loi de guerre, suspendit l'entente de la Passe du Nid de Corbeau.

En 1919, les mesures de guerre devant prendre fin, le parlement, à la prière du gouvernement, suspendit encore l'entente pour trois ans.

Pendant la session de 1922, un comité parlementaire fut chargé d'étudier la question de savoir si l'on décréterait une nouvelle suspension. Les compagnies de chemin de fer plaidèrent naturellement pour le maintien de cette dernière. Le parlement s'arrêta à une mesure mitoyenne: il suspendit pour deux nouvelles années la partie de l'entente s'appliquant au tarif des expéditions pour l'Ouest, mais laissa revenir en vigueur l'autre partie concernant le blé et la farine à destination de l'Est.

Les chemins de fer s'inclinèrent immédiatement et accordèrent le tarif de faveur sur la farine et le blé, reconnaissant ainsi la validité de l'entente de 1897.

Cette année, ils ont demandé au gouvernement de ne pas rétablir la partie de l'entente momentanément suspendue, de supprimer en un mot l'entente de la Passe du Nid de Corbeau. Le parlement n'a pas agi, et le 6 juillet, la fameuse entente revenait automatiquement en vigueur dans son intégralité.

La décision récente de la Commission désavoue les tarifs appliqués depuis cette date et ordonne leur annulation dans un délai de quinze jours.

* * *

Ainsi, pendant vingt-sept ans, l'entente de la Passe du Nid de Corbeau aurait été acceptée sans discussion par les deux parties contractantes, les chemins de fer et le gouvernement; pendant vingt-et-un ans, elle aurait été reconnue par la Commission des chemins de fer comme relevant du parlement; et cette même Commission décide aujourd'hui qu'elle n'a aucune force opérante, qu'en fait elle a cessé d'exister depuis 1903. Alors pourquoi en fit-elle tant de cas en 1917? Et à quoi bon l'ordre en conseil de 1918 et la loi de 1919? On n'y comprend plus rien.

Tout le monde admet que l'application des tarifs de l'entente avait donné lieu à des distinctions injustes entre certaines localités; mais on aurait pu, semble-t-il, faire disparaître ces anomalies sans avoir recours à une mesure aussi radicale.

Attendons-nous à voir couler beaucoup d'encre encore autour de ce fameux Nid de Corbeau. Et regrettons surtout la tournure âpre que prend le différend. Certains de nos amis des vieilles provinces vont y trouver une belle occasion de dénoncer *l'appétit insatiable* des gens de l'Ouest.

Donatien FREMONT.

LE PROBLEME RUTHENE AU CANADA

Mgr McNeil répond à l'appel des archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg en faveur des Ruthènes — L'archevêque de Toronto dit que les catholiques du Canada auraient pu sauver la foi des immigrants ukraniens et il les adjure d'essayer au moins de sauver ce qui reste

S. G. Mgr McNeil, archevêque de Toronto, a adressé à son clergé une lettre circulaire sur la question des Ruthènes du Canada qui a été lue récemment dans toutes les églises du diocèse. On sait que l'Eglise catholique ruthène du Canada traverse en ce moment une crise aiguë. Un mouvement est sur pied, qui a à sa tête S. E. Mgr Pietro di Maria, Délégué Apostolique, pour amener tous les diocèses du pays à lui venir en aide.

La lettre de Mgr McNeil contient un blâme à l'adresse des catholiques du Canada qui n'ont pas fait ce qu'ils auraient dû faire pour leurs coreligionnaires ukraniens. Mais ils ont encore le devoir pressant de sauver ce qui peut être sauvé et il n'y a pas un moment à perdre pour réparer la négligence dont ils se sont rendus coupables dans le passé.

Voici la letre de l'archevêque de Toronto:

Toronto, 1er octobre 1924.

Cher Monsieur le Curé,

Une quête est faite cette année dans tous les diocèses du Canada pour permettre à l'Evêque des Ruthènes du Canada de faire face à de pressantes obligations financières et de sauver ses institutions nécessaires. Deux de ces institutions sont le Collège de Yorkton et le journal hebdomadaire catholique publié en langue ukranienne à Winnipeg. L'appel vient des Archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg, qui ont été constitués en comité par le Délégué Apostolique pour examiner la situation et prendre les mesures nécessaires pour y remédier. Dans leur appel les Archevêques déclarent que "le problème ukranien est le plus grave et le plus inquiétant auquel l'Eglise ait à faire face aujourd'hui au Canada". Ils ajoutent:

"Il n'y a pas d'exagération à dire que les efforts les plus zélés de l'Evêque ruthène et de son clergé, unis à l'intérêt sympathique et l'assistance généreuse des catholiques latins, ne réussiront pas à garder un grand nombre de ces ouailles dans le troupeau. Les forces hostiles déployées contre elles sont trop puissantes pour empêcher de nombreuses défections. A partir du jour de l'arrivée des Ukraniens au Canada, un effort déterminé a été fait par toutes les agences de prosélytisme du pays pour les dépouiller de leur foi catholique, et l'effort a été soutenu jusqu'à aujourd'hui avec une persistance digne d'une meilleure cause. Il n'est pas extraordinaire que cet effort ait été couronné de quelque succès, car tout le favorisait. Les Ukraniens vinrent par milliers sans leur clergé; la prospérité matérielle et l'indépendance qui furent la récompense de leur rude labeur les conduisirent peu à peu à l'indifférence; certaines oeuvres religieuses et humanitaires, telles que l'établissement gratuit d'hôpitaux, de dispensaires et d'écoles dans les centres où ils étaient le plus nombreux, ont fait sérieusement appel à l'intérêt particulier. Placés dans un entourage contre lequel toute leur expérience passée ne pouvait les mettre en garde, il n'est pas étrange que les pauvres immigrants aient été disposés à écouter la voix de sirène de l'erreur qui exploitait leurs préjugés, faisait appel à leur fierté et pourvoyait à leurs besoins. Il n'y avait personne pour les prévenir, pour les conseiller, pour les éclairer, tout au plus, ici et là, de temps en temps, une sentinelle dont la voix n'atteingnait jamais au delà des limites de la paroisse."

J'ai été mêlé de près à ce problème pendant quatorze ans et je n'hésite pas à dire que les catholiques du Canada auraient pu sauver la foi des immigrants ukraniens. C'est-à-dire qu'ils auraient pu leur fournir ces maisons d'éducation et ces hôpitaux qui, venant d'institutions protestantes, ont été les moyens employés pour miner leur foi. Essayons au moins de sauver ce qui reste.

Sincèrement vôtre,

N. McNEIL,

Archevêque de Toronto.

LES ORTHODOXES UKRANIENS ET LE BOLCHEVISME

Une déclaration de leur archevêque du Canada et des Etats-Unis qui n'a pas été démentie

L'organe officiel du gouvernement bolcheviste ukranien "Les Nouvelles", publié à Kharkow, renferme un commentaire intéressant sur la visite de John Theodorovitch, archevêque de l'église autocéphale orthodoxe ukranienne du Canada et des Etats-Unis, au commissaire C.-H. Rakovski, représentant des soviets russes à Londres.

"L'église autocéphale ukranienne, dit à cette occasion Theodorovitch, est l'enfant de la révolution, ses sympathies, comme celles de la grande majorité de l'élite ukranienne, sont du côté du régime soviet. Depuis l'époque du congrès du parti communiste russe, après lequel le gouvernement soviet a décidé d'adopter un programme satisfaisant les réclamations nationalistes, — la nécessité de l'instruction pour les masses ukraniennes — les "illusions" des intellectuels ukraniens croyant à la possibilité de l'existence d'un Ukraine non soviétique ont été exterminées une fois pour toute. L'élite ukranienne ne veut pas du "Petiurisme", mais la culture ukranienne, qui est actuellement édifiée et revivifiée par le gouvernement soviétique."

L'archevêque a déclaré qu'il considérerait comme son devoir d'écarter tous les cancans malhonnêtes sur le régime soviétique colportés par les cercles étrangers.

Ceci a été publié dans l'hebdomadaire de Winnipeg l'"Ukranien Canadien" et l'"America", de Philadelphie; mais Theodorovitch n'a pas essayé d'expliquer son attitude et est demeuré silencieux. Le fait jette une lumière caractéristique sur le but de l'église autocéphale orthodoxe ukranienne au Canada et aux Etat-Unis.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

L'exemple du Manitoba français

L'Action Française (Montréal):

Nous recevons de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba le rapport de son dernier congrès. C'est une petite brochurette toute pleine de choses, et qui témoigne d'une vie ardente. Mais cette ardeur est réglée admirablement et donne l'impression d'un effort essentiellement méthodique. Le nouveau président, M. Henri Lacerte, écrit: (L'Association) "a pu enfin préciser une forme d'action pratique en vue d'assurer au Manitoba le maintien de l'enseignement français. En un mot nous avons appris ce que nous avions à faire. Et, dans ce cas, l'idée fut immédiatement suivie de l'action." Et nous savons, par les rapports du congrès, que cette action a été considérable. Voilà ce que peuvent quelques hommes décidés qui commencent par voir clair dans leur action. Quand donc, chez nous-mêmes dans le Québec, aurons-nous un organisme aussi puissant pour éveiller et gouverner toutes les énergies!

Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan sont décidés à se battre

Le Patriote de l'Ouest (Pierre Ménard):

Depuis 1905 le gouvernement de la Saskatchewan nous berne, nous Franco-Canadiens, de promesses qu'il n'a jamais exécutées, qu'il n'avait même pas, semble-t-il, l'intention d'exécuter, et qu'il nous jette périodiquement du haut des plates-formes électorales, comme on lance un os à gruger à un chien qui pourrait montrer les dents.

Nous sommes fatigués de vivre de promesses. Nous voulons quelque chose de plus substantiel: nous voulons des actes. 1905! Il y a longtemps de cela; et ce n'est qu'en 1924 qu'un commencement de justice va nous être rendu, par la nomination de quatre ou cinq inspecteurs d'école catholiques, dont un Canadien français, sur 34 membres de l'inspectorat de la Saskatchewan. Est-ce là un régime de faveurs, est-ce là simplement de la justice, quand nous sommes près d'un tiers de la population?

1905! Il y aura bientôt 20 ans de cela: et sur des centaines de fonctionnaires au parlement de Régina, point n'est besoin des cinq doigts de la main pour compter ceux de notre race. Est-ce là le fait d'électeurs difficiles à contenter?

Vingt années d'attente, c'est assez long! Il semble que nous payons des taxes nous aussi; il semble que nous ayons droit à une représentation proportionnelle à notre nombre, et à la quantité d'argent qui sort de nos poches pour graisser la machine gouvernementale. Le plus simple bon sens, la plus élémentaire compréhension de ses meilleurs intérêts auraient dû dicter au parti au pouvoir une conduite tout opposée. Pour regagner des forces, il ferait bien, M. le gouvernement, de méditer cette parole de saint François de Sales: "On prend plus de mouches avec une goutte de miel qu'avec un tonneau de vinaigre."

Nous commençons à croire qu'un gouvernement, chez nous, c'est un pantin à cheval sur une clôture; il penche immanquablement du côté où on le tire le plus fort. Puisque c'est nous qui le tenons en équilibre, nous sommes décidés à le lui faire savoir.

Le gouvernement veut-il que nous lui continuions notre patronage? C'est à prendre ou à laisser.

Nous aussi nous savons voter, nous savons souffrir et nous savons nous battre.

Un journal de l'Ouest en faveur de l'enseignement obligatoire du français

C'est le **Calgary Herald:**

Les malentendus naissent de l'ignorance, et en nous entendant mieux, nous comprendrons plus aisément les aspirations de nos concitoyens canadiens-français et nous sympathiserons davantage avec eux dans leurs épreuves. Dans un pays bilingue, il est manifestement dans l'intérêt des individus et de l'Etat que le plus grand nombre possible de citoyens sachent parler les deux langues... La connaissance du français ouvre à ceux qui la possèdent de nouveaux horizons intellectuels...

Les droits du français

En Grande-Bretagne, dans tous les hôtels de quelque importance, dans tous les dîners et dans toutes les réceptions, les menus s'écrivent en français.

Personne ne s'en étonne et ne songe à s'en plaindre, excepté peut-être quelque Canadien-Anglais arriéré qui n'est jamais sorti de son village et qui se défie, par habitude, d'un langage dont il ne comprend pas le premier mot.

L'Anglais d'Angleterre n'a point de ces préjugés. Il regarde volontiers comme une recommandation cette étiquette dont on revêt des mets qui n'ont rien d'exotique et que le garçon de table peut d'ailleurs lui traduire en bloc.

Les modes françaises et parisiennes ont partout la priorité: pour qu'un chapeau ou une robe se vendent cher, il faut que le couturier ou la modiste affectent d'avoir vu le jour de l'autre côté de la Manche.

De même, les grandes voitures automobiles dont on se sert pour les excursions et que l'on nomme à Paris des autocars, à Londres et dans les îles britanniques ne sont que des chars à bancs que l'on prononce à l'anglaise en accentuant le c et l's.

En voyageant, l'on apprend à être plus fier de sa langue.

De-ci de-là

Secrétaire particulier de M. Mackenzie King

Ottawa — M. Oscar Robitaille, du personnel ordinaire du bureau de l'honorable Mackenzie King, vient d'être nommé secrétaire particulier du premier ministre. Depuis deux ans le premier ministre n'avait pas de secrétaire français et cette nomination renoue la tradition des secrétaires français de premier ministre qui ont été dans le passé récent, MM. Ernest Lemaire, Lucien Giguère et Laurent Beaudry.

Bourses du gouvernement français pour les Acadiens

M. Louis d'Entremont, inspecteur d'écoles dans la Nouvelle-Ecosse, est parti pour la France, où il va suivre les cours de l'Institut Catholique de Paris, comme boursier du comité France-Acadie.

Il s'agit d'une bourse du gouvernement français, comme celle dont est titulaire le R. P. Omer Le Gresley, des Eudistes de Bathurst, N.-B., actuellement à Paris.

L'une et l'autre bourses ont été mises, par l'intermédiaire du consulat général de France à Montréal, à la disposition du comité France-Acadie.

La cause de béatification des Jésuites martyrs du Canada

Québec — Nous apprenons de source autorisée que la cause de béatification des Pères Jésuites martyrs de la Nouvelle-France avance rapidement à Rome. Le procès en est rendu à l'un de ses derniers stages et les Pères de la Congrégation Romaine qui en est spécialement chargée se prononceront bientôt en séance plénière.

On espère que la cause sera menée à bonne fin pour que la proclamation des bienheureux martyrs, qui sont les Pères Jean de Bréboeuf, Gabriel Lalemant, Charles Garnier, Antoine Daniel, Isaac Jogues, Noël Chabanel, et les Frères Jean de la Lande et René Goupil, coïncide avec les fêtes du troisième centenaire de l'arrivée des Pères Jésuites au Canada, en 1625.

C'est le R. P. Théophile Hudon, S.J., de Québec, qui a préparé la cause au Canada; il a recueilli tous les documents nécessaires pour les faire parvenir à Rome, auprès de la sacrée congréation qui est chargée des procès de canonisation. A Rome, un Père Jésuite s'occupe constamment du procès et fournit les renseignements demandés par les instructeurs et les Pères de la congrégation.

Déjà les huit Jésuites, martyrs des Iroquois, ont été proclamés vénérables, les Pères de la congrégation ayant statué définitivement sur l'héroïcité de leurs vertus. Il reste le deuxième stage de la béatification qui précède celui de la canonisation.

A la Société du parler français

Québec — M. l'abbé Arthur Maheux, du séminaire de Québec, a été élu président de la Société du parler français en remplacement de M. Cyrille Delâge, dont le terme était expiré et qui demeure membre du bureau de direction.

Les autres officiers sont: M. C.-J. Simard, sous-secrétaire de la province, vice-président; M. L.-P. Geoffrion, greffier de l'Assemblée législative, secrétaire général; M. Antonio Langlais, C.R., assistant-secrétaire; M. l'abbé Laliberté, trésorier. Le nouveau glossaire de la société du parler français sera bientôt imprimé.

Les "quarante minutes"

A Schenectady, N.-Y., on a construit 1,800 maisons de bois, dites "quarante minutes", (parce qu'il ne faut que quarante minutes pour les monter). Elles sont offertes en location à des familles ayant au moins cinq enfants; une prime mensuelle, à la naissance de chaque nouvel enfant, est déduite du montant du loyer.

L'écriteau porte la mention suivante: "A louer à une famille n'ayant pas moins de cinq enfants. S'adresser, etc."

Contre le faux-col

Le docteur américain Schenkel, secondé par une Ligue qui s'est fondée spécialement à cet effet, il y a quelques années, vient d'entreprendre une nouvelle croisade contre le faux-col.

Le praticien et la Ligue tirent leur meilleur argument de ce fait que le faux-col empêche la lumière solaire d'exercer son action bienfaisante à l'endroit où elle est particulièrement utile: le cou. Il semble bien, d'ailleurs, que cette campagne rallie de nombreux partisans, puis que la Ligue contre le port du faux-col compte maintenant, dans l'Amérique du Nord, plus de trois millions d'adhérents.

Mais ce qui est curieux à souligner, c'est que l'ennemi du faux-col est justement le pays qui lui donna naissance. C'est, en effet, une Américaine qui la réalisa, pour la première fois, en 1819.

Un télescope géant

Après treize années d'attente, l'Université de Michigan va enfin entrer en possession d'un nouveau télescope, qui sera le plus puissant des Etats-Unis. De nombreuses difficultés ont retardé le montage de l'appareil. D'autre part, la guerre a empêché la livraison de la lentille commandée en Allemagne en 1911. Le spécialiste qui était chargé de la polir est mort en 1923, et ce ne fut qu'au bout d'un certain temps qu'on put trouver un ouvrier capable de terminer la besogne. Après quelques observations aux Etats-Unis, le télescope géant sera démonté et transporté en Afrique du Sud, où il restera pendant huit à dix ans. Durant ce temps, il servira à l'examen du ciel austral par des astronomes de l'Université de Michigan.

Pour avoir des cheveux

Ce qui produit la calvitie chez les uns fait la chevelure des autres. Ainsi, la plupart des membres de l'expédition américaine qui vient d'accomplir le tour du monde en avion avaient perdu quantité de cheveux à la suite des fatigues qu'ils ont endurées. Pour l'un d'eux, cependant, le résultat a été tout opposé. Le lieutenant Nelson, qui était complètement chauve au départ, avait au retour, le crâne garni d'une fine et assez abondante chevelure.

Le remède réussirait-il à tous les chauves? On peut toujours essayer.

Jusqu'au Fils

Le petit Jacques a rencontré, dans la rue Mlle X..., une élégante revêtue de sa nouvelle toilette. Elle était si peu habillée que le bambin en fit la remarque à sa mère.

— Voyons, Jacques, comment était elle décolletée?

— Jusqu'au Fils! répondit celui-ci.

— Jusqu'au Fils?... Je ne comprends pas, fit la maman.

— Eh bien! oui. Tiens regarde bien!

Et le petit drôle fit un signe de croix: "Au nom du Père et du Fils..."

— Jusqu'ici, ajouta-t-il, la main au creux de l'estomac. Tu vois bien, c'est jusqu'au Fils...

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et l'annonce française

Québec — A une assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, sous la présidence de M. Louis Létourneau, la question de l'annonce française et des affiches anglaises a été soulevée par un rapport du comité d'étude de la Société et par M. Georges Bellerive.

Le Comité d'étude, que préside M. Cyrille Delâge, avait recommandé à la Société Saint-Jean-Baptiste de diriger ses activités au cours de l'année du côté de l'annonce française, afin de faire disparaître le plus tôt possible les affiches anglaises dont certains Canadiens français se servent pour annoncer leurs produits.

M. Georges Bellerive a protesté alors contre l'attitude de certains industriels et marchands canadiens français qui annoncent leurs produits en anglais.

M. Louis Létourneau, président, a fait allusion à l'importance et à la délicatesse de la question et a déclaré que le bureau de direction de la Société s'occupera de cette question.

C'est une tendance de l'esprit humain de s'accroître toujours par le côté où il est déjà le plus avancé.

* * *

Plus on occupe son esprit, moins on sent le dangereux besoin d'occuper son coeur.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE ALBERT

La course à pieds annuelle de notre confrère le "Herald" a remporté son succès habituel. Le premier prix a été gagné par Fred Halliwell, de Saskatoon. Le jeune Lewis Gladstone, gagnant de l'année dernière, est arrivé bon second. Le "Herald" se propose d'organiser aussi pour l'année prochaine une course de jeunes garçons à laquelle trois élèves de chacune des écoles du nord de la Saskatchewan pourront prendre part.

• • •

Le maire Davis a décidé de ne pas briguer les suffrages pour un nouveau terme.

• • •

Le départ de MM. J. Jarest et Frank Harvey ayant nécessité une élection pour les remplacer comme marguilliers de la paroisse, MM. A. Legault et J.-J.-P. MacIsaac ont été choisis pour les remplacer. Les deux autres marguilliers sont MM. Henry Lacroix et Frank Russell.

• • •

On nous annonce une soirée dramatique et musicale pour le 30 octobre, à l'occasion de la "Journée du Patriote". Le programme comprend une comédie, du chant, de la musique, une conférence et une opérette comique.

• • •

S. G. Mgr Prud'homme est de retour de l'Est où il était allé assister au sacre de Mgr Langlois, évêque auxiliaire de Québec.

• • •

Mme J.-E. Morrier est de retour d'un voyage de six semaines à Ottawa et Montréal.

• • •

Tom Bibby, organisateur du "Wheat Pool" pour la division de Prince-Albert, annonce que 23,000 acres sont sous contrat dans la division.

MANITOBA

SAINT-NORBERT

Séance et anniversaire

Le 14 octobre les élèves du couvent de Saint-Norbert, dirigé par les Rdes Soeurs Grises, ont donné une séance dramatique et musicale à l'occasion du deuxième anniversaire de l'investiture de leur digne curé, Mgr Gabriel Cloutier, comme protonotaire apostolique.

S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, Mgr Cherrier, Mgr Jubinville, M. l'abbé Jolys et une trentaine d'autres prêtres étaient présents. La pièce de résistance fut un drame en quatre actes intitulé: "Le martyre de sainte Barbe", drame dans lequel le surnaturel coule à pleins bords, pour ainsi parler.

Barbe était la fille d'un riche païen appelé Dioscore. Elle fut gardée avec soin, par ordre de son père, dans une tour destinée à la protéger contre les dangers du monde extérieur. Elle refusa une proposition de mariage qu'il avait préparé lui-même.

Avant de partir pour un voyage, Dioscore ordonna qu'une maison de bains fût érigée pour sa fille près de sa demeure. Pendant son absence, Barbe fit placer trois fenêtres dans cette maison, en l'honneur des trois personnes de la Sainte Trinité, au lieu de deux indiquées dans le plan original.

Au retour de son père, Barbe se déclara chrétienne. Après l'avoir maltraitée à cause de sa foi, Dioscore la dénonça au préfet Martinianus, qui la fit cruellement torturer et finalement la condamna à être décapitée. Le père lui-même exécuta la sentence, mais en punition il fut frappé par la foudre à son retour et entièrement consumé.

Une autre jeune chrétienne nommée Julienne souffrit le martyre avec Barbe. Un pieux chrétien, du nom de Valentin, enterra les corps des saintes. A leur tombeau des malades furent guéris et de nombreux pèlerins vinrent y prier et reçurent aide et consolation.

La fête de sainte Barbe se célèbre le 4 décembre. Elle a été en grande vénération à travers les siècles. Dans l'iconographie elle est représentée debout près d'une tour à trois fenêtres, portant la palme du martyre dans sa main ou un glaive; elle tient souvent un calice et une hostie. L'église de Saint-Norbert possède une magnifique statue de cette sainte.

Le lendemain, 15 octobre, Monseigneur célébra une messe d'action de grâces dans l'église paroissiale, messe à laquelle assista S. G. Mgr l'Archevêque et de nombreux prêtres, ainsi que les paroissiens.

FAITS DIVERS

LE FOUET ET LE PENITENCIER POUR LES VOLEURS DE GRAND CHEMIN

Saskatoon — Le juge Bigelow, de Humboldt, Sask., a condamné à quatre ans de pénitencier et quinze coups de fouet Harry Hnatyk et Charles Czewchuk, garçons de fermes de Vonda, reconnus coupables de vol de grand chemin. Le 30 août, Rudolph Niedielsk, fermier du district de Vonda, se rendait chez lui quand les deux hommes surgirent du bord de la route, le jetèrent à bas de sa voiture et lui dérobèrent $150.

UN MARIAGE A LA POINTE DU REVOLVER

Myrtle-Alice Burk, 20 ans, qui a comparu devant la cour supérieure à Seattle pour obtenir l'annulation de son mariage, a déclaré qu'elle avait été forcée de se marier à la pointe d'un revolver, à Winnipeg, en septembre 1923. Les parents de la jeune femme sont des fermiers du Manitoba et le mari, William Burk, qui disparut deux heures après la cérémonie, travaillait dans une ferme voisine.

UN ORIGNAL OBSTRUE LA VOIE

Un orignal parvenu à sa grosseur naturelle s'est couché lundi soir sur la voie ferrée du Pacifique Canadien, près de Ignace, Man. Un train passa et frappa l'animal. La locomotive dérailla et le trafic fut suspendu pendant quatre ou cinq heures.

"JE VEUX ETRE ARRETE"

Régina — "Je veux être arrêté", a déclaré J.-W. Salmon, vieillard de 81 ans, surpris à jeter des pierres dans les fenêtres dans la ville. Si vous ne m'arrêtez pas, dit-il, je me couperai la gorge ou je me noierai." Il fut conduit au poste de police.

UN AVEUGLE ETEINT LE FEU

Montréal — Bien qu'il soit complètement aveugle, Alfred Hétu, fabricant de paniers, rue Duluth, a combattu un incendie qui s'est déclaré chez lui. Il a réussi sans l'aide de personne à éteindre les flammes. Des voisins qui aperçurent de la fumée s'échappant de la maison vinrent au secours de Hétu, mais leur aide fut inutile.

DANS L'OMBRE DE MES JOURS

Par Jacques des Gachons

(Suite)

Comment les hommes peuvent-ils donc s'isoler ainsi de gaité de coeur et se priver du merveilleux secours d'en haut? Comme la vie doit être froide quand on s'éloigne de ce foyer unique! Comme elle doit être solitaire! Est-ce que l'homme compterait plus que nous sur ses forces? Ses muscles font-ils qu'il nous survive seulement d'une minute? Pauvre force que broie une chute de quelques mètres!...

Notre faiblesse, à nous autres femmes, est donc le plus admirable des privilèges. Nous avons si pleine conscience de notre débilité que non seulement nous avons besoin de nous appuyer ici-bas sur quelqu'un, mais qu'il nous faut le sentiment — presque physique — d'une union continue avec la Providence.

Une de mes amies, qui ne cache pas ce besoin qu'elle a de la protection divine, a trouvé un mot bien simple et bien joli pour exprimer cette incessante aspiration: "Si je prends une résolution, dit-elle, s'il m'arrive ceci ou cela, si l'on m'annonce une mort ou une naissance, si j'ai une hésitation, un doute, une crainte... vite *une chaine avec le bon Dieu.*" Cette "chaîne-là", ce n'est pas le signe infamant de l'esclavage, c'est [illegible]ttribut de la libre union du [illegible]ible avec le fort, de la créa[illegible]re avec son créateur, c'est une [illegible]elle que l'âme, en un ins[illegible]t, escalade.

[illegible]ils de la Terre et de Neptu[illegible] Antée, le géant de la Fable, [illegible]enait des forces en tou[illegible]t du pied le sol dont il sor[illegible] Pour nous, il suffit de le[illegible]s yeux vers le ciel et aus[illegible] notre poitrine se gonfle [illegible]rance.

[illegible]ette idée me tracassait. [illegible]evoir ne serait-il pas de [illegible]re mon mari vers ce tré[illegible]rès duquel il vivait sans [illegible]r à y puiser? Cependant, [illegible]mis à plus tard mon beau [illegible]et: n'avais-je pas toute la [illegible] A plus tard, aussi, ma [illegible]nde tâche de "femme d'of[illegible]er", de soeur des blessés, de [illegible]aman de l'escadron. Mon mari, à qui je dévoilai, un soir, cette vocation à laquelle je me croyais appelée, sourit, allégua ses relations peu cordiales avec le nouveau colonel et m'assura finalement que j'étais trop jeune pour entreprendre une telle campagne et que "nous en reparlerions, lorsqu'il serait général."

Il avait d'ailleurs parfaitement raison: mon visage aurait nui à la gravité de mon rôle. Le grain que j'avais à semer n'était pas encore mûr.

J'étais donc plongée dans cet état d'heureuse incertitude, si je puis dire, quand nous reçûmes une visite de M. Palard.

Il avait été, depuis notre mariage, d'une discrétion qui ne pouvait que m'être agréable. Pas une seule fois, Lucien ne s'en plaignit en le constatant. Il est vrai qu'ils se voyaient au quartier, mais comme ils ne commandaient pas aux mêmes hommes, leurs rencontres ne se prolongeaient guère, à ce que je pouvais croire.

Enfin, il nous arriva un soir, après s'être fait annoncer dans la journée.

Nous le reçûmes dans le cabinet de mon mari.

C'était une pièce tout en longueur et d'une décoration très sobre, faite d'armes et de casques prussiens en face d'une panoplie de chassepots entourant l'épée avec laquelle mon mari avait défendu sa vie et son pays. La bibliothèque ne contenait que quelques livres de droit, de stratégie militaire avec des atlas et des cartes roulées. Le bureau, toujours méticuleusement rangé, supportait quelques cartonniers d'une couleur verte un peu criarde et, dans un des bouts, tout ce qu'il faut pour fumer.

M. Palard montra tout de suite un visage épanoui et c'est à peine s'il nous interrogea sur la vie que nous avions menée depuis le jour de notre mariage. Il avait hâte de nous entretenir de ce qui l'amenait.

— Mon cher, le sort en est jeté. Je suis depuis hier l'heureux propriétaire d'une bicoque qui tient du château féodal et du poulailler, qui s'appelle la Roque et qui est, au trot, à vingt minutes de Chatrière.

— Tu as acheté la Roque? Mais c'est inhabitable?

— C'est bien pour cela que j'ai pu l'acheter. Pour un vieux vautour de mon espèce, un trou de rocher suffit amplement. Si j'ai trop froid, j'y flanquerai le feu et je bâtirai sur les décombres un taudis plus moderne. Mais l'architecte m'a promis de mettre la boutique en état pour cinq mille francs payables en cinq ans.

— Il est vrai que pour le temps que tu y passeras...

— Dis donc, tue-moi tout de suite... J'espère bien y faire de vieux os...

— Sans doute, plus tard. Mais maintenant?

—Maintenant? attends, tu ne sais pas tout! Depuis ce matin, je suis démissionnaire...

— Quest-ce que tu dis? tu veux rire!

Mon mari était sincèrement interloqué.

M. Palard tira quelques bouffées du cigare qu'il fumait pour laisser à son ami le temps de revenir de son étonnement. Enfin, il voulut bien s'expliquer:

— Mon cher Vaugis, tu sais que je n'ai pas été un trop mauvais officier, que je me suis battu sans arrière-pensée et que si je n'ai pas été tué, c'est que les Prussiens tirent comme des charcutiers. J'ai fait mon devoir et suis tout prêt à recommencer. Mais comme nous n'aurons pas de guerre avant un demi-siècle (il faut ça à la France pour se refaire une vigueur et vaincre à coup sûr), je m'octroie un petit congé... Et puis je te dirai que la République me dégoûte...

— Il ne s'agit pas de la République...

— Mais si. Je sens cela. Nous en avons aussi pour cinquante ans. Ce sont tes fils qui verront autre chose. Nous sommes voués aux civils jusqu'à notre trépas. Alors, ma foi, je me moque du tiers comme du quart... Je vais chasser... sur tes terres.... si tu le permets.

Les deux hommes se regardaient. Mon mari était assis sa pipe éteinte à la main. M. Palard était debout, le dos appuyé au marbre de la cheminée. L'un était blême et grave, l'autre rouge et jovial.

Ils ne prenaient pas garde à moi. Je ne comptais pas. Chaque mot de leur dialogue rapide est resté gravé dans ma mémoire. Je devais être moi aussi toute blanche, car je ne sais quelle angoisse m'avait saisie. On avait apporté un plateau avec le café et des liqueurs. Et je regardais tantôt vers ces messieurs, tantôt vers les fioles multicolores. Mes mains avaient envie de faire leur besogne, mais je ne parvenais pas à me lever tant j'avais peur de perdre un mot, un mot que je redoutais, un mot que je devinais et qui allait éclater et qui allait tout briser autour de moi.

— C'est stupide, dit mon mari en colère.

— C'est logique. Je me suis fait soldat pour me battre; on ne se bat plus, je m'en vais... Et puis, veux-tu savoir le fond de ma pensée, eh bien, mon vieux Vaugis...

Je ne respirais plus. Le mot, le mot fatal allait être jeté.

— ... Si j'étais à ta place, j'en ferais autant.

Il y eut un silence de quelques secondes. Il me sembla que nous étions tous trois devenus muets pour toujours.

Tout à coup, mon mari se leva, jeta sa pipe dans la coupe, au coin de son bureau, et, pour toute réponse, il se mit à ricaner...

— Oui, oui, insita M. Palard, devenu sérieux à son tour, tu devrais t'en aller, toi aussi. Quand on a fait la guerre, et quelle guerre! on ne peut plus se remettre à faire le gigolo dans un manège et à commander à des bougres qui ne pensent qu'à aller se coucher et, le dimanche, à traîner leurs sabre dans les cafés borgnes!

Mon mari marchait de long en large en se mordant les lèvres d'où s'échappaient des bribes de phrases:

"Il est fou... à enfermer. Quel idiot! Je ne l'aurais jamais cru... Et moi, moi... Ah! non, par exemple... Tout, tout... J'aurais prévu tout... mais pas ça..."

Sans façon, M. Palard était venu se verser un petit verre de fine champagne sans que je fisse un geste pour le servir moi-même. Il avala une gorgée, puis, son verre au poing, il ajouta:

— Après tout, mon cher, tu es ton maître... Tu es assez grand garçon pour savoir ce que tu as à faire. Mais, moi, je m'en vais... et j'en suis ravi, ravi!

Je suis certaine de te répéter textuellement la conversation qu'eurent M. Palard et mon mari, jusqu'à ce mot... Mais il m'est impossible de me rappeler le reste de la soirée. Qu'est-ce que nous fîmes ensuite? Ai-je versé le café? Mon mari a-t-il discuté le conseil de son ami? A quel moment M. Palard est-il parti? Je ne sais plus rien... Les phrases importantes ne m'ont point échappé. Le reste ne valait pas sans doute d'être retenu...

Un mois passa encore.

Nous n'avions fait que de vagues allusions à la soirée mémorable. Mon mari me paraissait simplement un peu plus nerveux que d'habitude. Mais je mis cela sur le compte de ses ennuis de quartier. Le nouveau colonel était un homme méticuleux et froid... et, dès les premières entrevues, Lucien ne s'était pas du tout entendu avec lui... Depuis, les relations s'étaient même un peu tendues.

Un matin, mon mari arriva en retard pour le déjeuner. Il jeta sa cravache sur un meuble, puis son képi et dit:

— Ca ne pouvait pas durer comme cela. Ce Touraille est une brute. Je lui ai flanqué ma démission!

(A suivre)

Page Féminine

L'éducation de la jeune fille

Il est très important pour le bonheur futur d'une jeune fille de lui donner une éducation proportionnée à sa condition. Il y a des parents qui se saignent à blanc afin de pouvoir placer leurs filles dans des institutions de haute renommée sociale, pour qu'elles fassent leurs études avec ce qu'il y a de plus riche dans le pays.

Cette façon d'agir est loin d'être de nature à aider la jeune fille intellectuellement et surtout moralement.

Entourées d'un luxe auquel elles ne sont pas habituées, et vivant avec des compagnes qu'elles ne peuvent égaler et qui, souvent, le leur font cruellement sentir, ces jeunes filles apprennent surtout à mépriser le milieu qui les a vu naître, sans obtenir les moyens d'en sortir honorablement.

Dans le choix d'un cours d'étude ou d'une maison d'éducation, il ne faut pas déclasser une jeune fille.

Si elle sort de son milieu pendant plusieurs années, si elle s'habitue à fréquenter une société qu'elle n'aura pas les moyens de suivre dans le monde, cette jeune fille sera malheureuse toute sa vie. Car, au sortir de ces maisons, elle ne voudra pas retourner dans le milieu qu'elle a quitté et qu'elle a appris peut-être à mépriser; et ne pouvant pas suivre la classe qu'elle a fréquentée dans ses années d'études, elle deviendra une déclassée dont l'avenir et le bonheur seront brisés.

Loin de nous la pensée de vouloir empêcher quelqu'un d'améliorer son sort; au contraire, c'est par une formation proportionnée à son état qu'une jeune fille améliorera sa condition.

Pour la jeune fille, ce n'est peut-être pas autant le choix de la maison d'éducation que le choix des études, le choix du cours qui est dangereux.

Dans toute jeune fille, il y a un besoin inné de briller, de plaire. Ce besoin n'est pas un défaut, c'est une qualité naturelle comme la fleur d'exhaler son parfum, comme l'étoile de briller, comme l'oiseau de chanter.

Mais la jeune fille n'est pas une étoile, une fleur, un oiseau. Il ne lui suffira donc pas de briller, de fleurer bon, de gazouiller. Elle est jeune fille, c'est-à-dire que plus tard elle sera femme, elle sera mère, état glorieux où il faut des qualités solides qu'elle aura acquises autrement que par des études de fantaisie.

Quelle que soit la position sociale d'une femme, quelles que soient ses qualités d'esprit et ses arts d'agrément, pour être pafaite — oh! en autant qu'on peut l'être — heureuse dans le vrai sens du mot, il faut qu'elle joigne à tout cela les qualités de la mère de famille.

L'étude de la musique, de la peinture et de tous ces petits riens que l'on appelle les talents de société, sont comme un vernis de surface; s'il n'y a que cela sur une âme abrupte, sur un coeur dur, les frottements de la vie auront vite enlevé ce vernis et la belle fleur restera sans parfum, l'oiseau sans voix et l'étoile sans feu.

D'un autre côté, si ces petits talents complètent une solide formation chrétienne où l'on a su faire aimer les arts du ménage, la jeune fille sera parfaitement heureuse, et quelque humble que soit sa condition, elle est certaine de monter dans l'échelle sociale, et surtout certaine de ne pas descendre dans sa propre estime quand elle se trouvera en tête-à-tête avec elle-même.

UNE MERE.

GRANDS CATHOLIQUES

André-Marie Ampère, physicien (1775-1836)

Cet illustre savant doit être regardé comme le fondateur de l'électro-dynamique, dont il a formulé les lois, encore connues aujourd'hui sous le nom de "lois d'Ampère". Il est l'inventeur de l'électro-aimant, dont on a pu dire que nulle autre découverte, sauf celle de l'imprimerie, n'eut plus d'influence dans l'histoire du monde. Au témoignage de Duhem, Amère "dispense les Français d'envier aux Anglais la gloire de Newton"; Bertrand le déclare "le plus grand génie scientifique du siècle", et Schrérer, "l'un des esprits les plus universels dont on ait conservé le souvenir". Il ne se cantonna pas, en effet, dans la physique, et la chimie lui doit la loi des volumes gazeux, sur laquelle repose la chimie moderne. Botaniste distingué, minéralogiste éminent, mathématicien de génie, rien ne manque à sa gloire scientifique.

Or, chez Ampère, les préoccupations religieuses ont toujours passé avant tout le reste. Il eut à subir des crises torturantes de doute, auxquelles ne fut pas étrangère la lecture de l'"Encyclopédie", faite à l'âge de treize ans!... Mais à quarante ans, en pleine maturité de son génie, il devint un croyant convaincu, un pratiquant complet, un apôtre zélé. Quand il travaillait avec Ozanam, il lui arrivait de s'interrompre pour s'écrier: "Que Dieu est grand, Ozanam, que Dieu est grand!" Et quand il mourut, le proviseur du lycée de Marseille ayant commencé à lire à demi-voix quelques passages de l'"Imitation": "Inutile, interrompit Ampère, je la sais par coeur." Ce furent ses dernières paroles.

Le roi d'Italie et la paysanne

Voici une anecdote plaisante qui montre bien la charmante simplicité du roi Victor Emmanuel III. Comme ce dernier aime oublier les fastes obligatoires aux rois, il se promène volontiers sans suite. Traversant un jour un champ, il vit une femme qui trayait une vache. Il eut grande envie d'un verre de lait et demanda tout simplement qu'on le lui donnât.

— Je ne peux pas vous en offrir de celui-ci, répondit la fermière, mais si vous voulez garder la vache j'irai vous en chercher à la maison.

Le roi consentit volontiers. Lorsque la femme revint, il lui demanda:

— Pourquoi êtes-vous seule, où est donc le reste de la maisonnée?

— Oh! ils sont allés perdre leur temps pour voir le roi.

Comme dans les contes de fées, mais ce n'était pas à une jeune et jolie bergère, le roi dévoila son identité puis s'en fut en disant:

— Vous voyez, ma brave femme, que vous avez gagné quelque chose en ne quittant pas votre travail.

Toilette enfantine

La toilette enfantine pose divers problèmes, dont le plus délicat semble être celui de la coupe des cheveux. Obliger les tout petits à conserver l'immobilité n'est pas toujours facile, et l'artiste capillaire doit faire preuve souvent d'une patience de saint.

Or, un perruquier de Berlin a songé aux bambins. Il a installé chez lui un salon spécial. Les sièges y font défaut. Mais ils sont remplacés par de superbes chevaux de bois montés sur pivot.

Il paraît que, juchés sur les "dadas", les enfants se laissent opérer avec une tranquillité exemplaire.

Le plus drôle de l'histoire, c'est que tous les petits bonshommes passant devant la boutique du coiffeur prient ou pleurent pour qu'on leur fasse couper les cheveux!

Dans la marmite des Bondjos

Quand Mgr Angouard arriva chez ses sauvages de l'Afrique, le premier penchant qu'il remarqua chez ces grands enfants fut l'anthropophagie. Sur une longueur de plus de 1,000 kilomètres du fleuve, tous les jours on se mangeait dans les tribus, et cela avec la plus ravissante bonhomie! Et deux ou trois fois Mgr Angouard faillit passer à la marmite de ses féroces Bondjos, "les hyènes de l'humanité".

— Charmant véhicule, et pas banal, prétendait-il, pour arriver au ciel!

Les mines bien grasses (avis aux gens obèses!) excitaient surtout la convoitise de ces gourmets de chair humaine, qu'ils trouvent exquise et bien supérieure à toute autre viande.

— Après tout, disait l'évêque du Congo, pourquoi serions-nous les plus mauvaises bêtes de la création au point de vue de la cuisine? Nous avons bien assez d'autres défauts!

Un bon mot de Pie IX

On sait que Pie IX trouvait fort heureusement le mot pour rire. Un jour, le Dr Constantini lui demanda, après une opération très douloureuse, s'il l'avait fait souffrir:

— Mon cher Constantini, lui dit le Pape, je vous fais mes compliments. Non seulement vous êtes un habile chirurgien, mais encore un grand astronome. Vous êtes plus fort que le P. Secchi.

— Comment cela.

— Parce que vous m'avez fait voir plus d'étoiles que n'en connait le P. Secchi.

L'expression italienne "voir des étoiles" est équivalente à la nôtre qui nous fait "voir 36 chandelles".

RECETTES

Ris d'agneau à la casserole

Très avantageux et de prix modique, le ris d'agneau se substitue fort bien dans l'intimité au ris de veau. Dépouillés de leurs parties graisseuses et sanguines, les ris sont mis à tremper une heure à l'eau froide puis après un épluchage minutieux, ils sont placés 8 minutes à l'eau bouillante, égouttés et lavés dans une casserole de cuivre contenant du beurre et du gras de jambon fondus.

Les ris étant colorés à casserole découverte, ajouter un brin de thym, une demi-feuille de laurier, une feuille de sauge, un demi-verre de vin blanc léger, sel, poivre. Donner trois quarts d'heure de cuisson à casserole couverte. Au moment de servir, dresser sur un plat et saupoudrer de persil haché.

Bananes vosgiennes

Ayant débarrassé de leur peau de belles bananes très saines et mûres à point, coupez-les en rondelles avec un couteau dont la lame ne soit pas en acier; placez-les dans un saladier de cristal, saupoudrez d'une cuillerée à soupe de sucre semoule et laissez macérer une heure après avoir arrosé avec une verre à madère de bon kirsch des Vosges. Ce laps de temps écoulé, versez sur le tout deux cuillerées de crème douce bien fraîche et après avoir remué avec précaution, tenez au frais avant de servir.

PETITS CONSEILS

Le torticolis

Cet accident se produit dans des circonstances différentes. Si on dort longtemps ayant la tête fortement inclinée, dans une position non habituelle, certains muscles chargés de produire les mouvements de la tête peuvent éprouver un "tiraillement" qui y déterminent une sensibilité très grande. Il en résulte que, pour ne pas éveiller cette sensibilité douloureuse, on est obligé de tenir la tête penchée, ce qui permet aux muscles endoloris de demeurer en repos. Le traitement consiste à recouvrir la partie du cou où siège la douleur d'un cataplasme émollient bien humecté de "laudanum". D'autres fois, l'endolorissement des muscles moteurs de la tête est produit par un refroidissement, c'est le torticolis rhumatismal. On le traite comme les autres douleurs rhumatismales. Une épaisse cravate d'ouate suffit bien souvent. Enfin certains cas de torticolis sont bien plus difficiles à guérir.

Contre les maux de dents

L'alun, réduit en poudre très fine et introduit sous cet état dans une dent creuse, constitue un remède excellent contre l'odontalgie produite par une carie dentaire. Après l'introduction de la poudre d'alun dans le creux de la dent, la douleur se dissipe au fur et à mesure que l'alun se dissout. On répète l'opération chaque fois que reparaît la douleur, jusqu'à ce qu'elle se dissipe définitivement. L'emploi de ce tonique a encore pour avantage d'enrayer les progrès de la carie, dus à l'action destructive des fragments alimentaires qui séjournent dans les dents creuses et s'y putréfient. L'alun est doué de propriétés antiseptiques très prononcées.

Le jeu des chapeaux

De l'"Intransigeant":

Les élégantes portaient depuis quelque temps sur leurs chapeaux des garnitures de jeux de dominos; c'était d'un effet assez curieux de voir des double-six, des trois-deux alterner avec les double-blanc.

Depuis peu on a apporté un changement à ces jeux et les dominos ont fait place aux pièces du "Mah jong".

Et sur la "grande muraille" entourant le bord du chapeau on voit des "dragons" fort décoratifs.

Quel nouveau jeu remplacera le "Mah jong" sur le chapeau de nos Parisiennes?

Le Créateur, en condamnant l'homme à manger pour vivre, l'y invite par l'appétit et l'en récompense par le plaisir.

* * *

Les animaux se repaissent; l'homme mange; l'homme d'esprit seul sait manger.

L'EVANGILE

Vingtième dimanche après la Pentecôte

(S. Jean, IV, 46-53)

En ce temps-là, un officier dont le fils était malade à Capharnaüm, ayant appris que Jésus était venu de Judée en Galilée, alla le trouver, et le supplia de venir chez lui pour guérir son fils qui se mourait. Jésus lui dit: Si vous ne voyez des prodiges et des miracles, vous autres, vous ne croyez point. Seigneur, reprit le père, venez avant que mon fils meure. Allez, lui dit Jésus, votre fils est guéri. Il crut à la parole de Jésus, et s'en retourna. Comme il était en chemin, ses serviteurs vinrent au-devant de lui, et lui dirent que son fils était guéri. Il leur demanda à quelle heure il s'était trouvé mieux. Hier, à la septième heure, lui dirent-ils, la fièvre l'a quitté. Le père reconnut que c'était l'heure même où Jésus lui avait dit: Votre fils est guéri; et il crut en lui, ainsi que toute sa famille.

Calendrier de la semaine

Jeudi 23 octobre — S. Séverin.
Vendredi 24 — S. Raphaël.
Samedi 25 — S. Chrysanthe.
Dimanche 26 — Vingtième dimanche après la Pentecôte.
Lundi 27 — Ste Valentine.
Mardi 28 — SS. Simon et Jude.
Mercredi 29 — S. Narcisse.

Le recrutement des retraitants

Sous ce titre vient de paraître une brochure qui sera des plus utiles à tous ceux qui s'intéressent à la belle oeuvre des retraites fermées. Ce sont les deux rapports présentés à la "Journée Catholique" du 25 mai dernier sur le recrutement des retraitants. Ils répondent à cette double question: Qui recruter et comment recruter. Chaque rapport est suivi d'un bref commentaire qui rend compte de la discussion à laquelle ils donnèrent lieu et en marque la conclusion. Enfin deux prières pour le succès des retraites, l'une à Jésus, fondateur des retraites spirituelles, l'autre à Notre-Dame du Cénacle, complètent cette intéressante brochure. Elle rendra certainement service aux propagandistes des retraites, à tous ceux qui au sortir de ces pieux exercices voudraient en faire bénéficier leurs parents et leurs amis, et se demandent comment s'y prendre. Le prix de ce tract n'est que de 10 sous l'unité, $6 le cent. S'adresser à l'Action Paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

Autour de la Ferme

Avons-nous plus ou autant que les autres

Je vous soumets une lettre que je viens de recevoir d'un cultivateur d'une de nos paroisses canadiennes. Ce monsieur n'est pas content et sa lettre s'en ressent. Elle est trop longue pour être reproduite en entier; je veux cependant vous en faire un résumé qui en contienne toute la teneur.

Monsieur le Curé,

J'ai vu, à la suite d'un de vos articles, un démenti à ce que vous aviez écrit la semaine précédente. Vous nous disiez que notre récolte, avec 20 minots de blé en moyenne, l'emportait d'un tiers sur celles de l'Ouest, et cela dans des conditions de température semblables. Je n'en ai pas été surpris, car on nous a dit tout l'été qu'il n'y aurait rien dans l'Ouest. Mais voilà qu'un journal annonce pour l'Ouest, qui crie disette et famine, une moyenne de 20 minots à l'acre, tout comme ici; et pourtant nous sommes contents de notre récolte. Serait-ce à dire que dans l'Ouest on se considère en disette avec 20 minots de blé à l'acre, pendant qu'ici nous sommes bien satisfaits de ce petit rendement? Dans ce cas, vendons nos terres et allons à l'Ouest.

(Signé) H. B.

Je ne gronderai pas M. B. pour son désir de faire de belles récoltes. Mais avant de le voir partir pour l'Ouest qui l'attire par ses moyennes de 20 minots à l'acre, même en temps de disette, je le prierai de s'asseoir et de prendre le temps de réfléchir.

Dans l'Ouest, tout est plus nouveau qu'ici. Les colons qui l'habitent y ont été attirés par l'appât d'immenses récoltes. Ils n'ont pas été déçus; mais les terres, sans être vieilles, commencent à se sentir de l'abus qu'on en a fait, et la conséquence toute naturelle est que les récoltes diminuent. Ces cultivateurs qui ont écrémé leurs terres ne peuvent plus comprendre que la couche de crème soit si mince maintenant. On conçoit que dès l'établissement des colons les terres, étant nouvelles, donnaient de beaux rendements; mais il faut subir, là comme ailleurs, la loi établie: c'est que tout s'use. Habitués aux grosses moyennes d'autrefois, ces cultivateurs auraient été scandalisés à la vue d'un chiffre trop petit et ils ont dit: nous avons vingt minots dans nos bonnes terres et cinq dans les moins bonnes.

Au Manitoba, nous avons en blé une moyenne de 21 minots, mais c'est pour nos mauvaises terres comme pour nos bonnes. Pour ma part je trouve que c'est une très belle moyenne; tous nos cultivateurs seraient enchantés de la retrouver tous les ans. Je ne crois pas que les fermiers de l'Ouest seraient insultés si nous leur souhaitions une moyenne de vingt minots.

En tout cas, voici les chiffres de la récolte de cette année:

	Acres en blé	Récolte minots	Moyenne
Saskatchewan	13,033,000	173,516,744	13.3
Alberta	6,024,389	53,191,719	8.8
Manitoba	2,459,408	51,647,568	21.0

Ce sont les chiffres qui ont été donnés dans un rapport paru vers le 20 septembre. C'était une estimation; il peut se faire que les rendements soient mieux que l'estimé qu'on en avait fait. C'est donc dire que nous n'avons pas du tout à nous plaindre et en plus que nous n'avons pas à aller chercher mieux ailleurs.

Restons sur nos bonnes vieilles terres; faisons une culture raisonnée; ne cherchons plus à gagner notre vie à ne travailler que six mois par an. Semons du pâturage, faisons des cultures sarclées de blé d'Inde; ayons de la luzerne, du trèfle d'odeur. Les animaux payeront nos travaux d'hiver et nos récoltes pourront toujours subir avec avantage la comparaison avec les autres provinces.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LA SITUATION DU BLE EN FRANCE

Paris — En juillet dernier, la production domestique de blé en France était estimée à 80,000,000 ou 85,000,000 quintaux. Aujourd'hui, on estime qu'elle sera de beaucoup inférieure à l'an dernier alors qu'elle a été de 75,000,000 quintaux.

Les pluies excessives d'août ont grandement abaissé la qualité du blé dans toutes les régions au nord de la Loire. Il n'est pas rare de rencontrer dans les départements du nord du blé ne donnant pas plus que 70 kilogrammes à l'hectolitre, ce qui est de 7 à 8 kilogrammes au-dessous de la moyenne. Dans ces départements, on estime que la production de cette année sera de 40 p. 100 plus faible que celle de l'an dernier.

Le nord de la France est sans contredit la région la plus importante dans la production du blé, les six départements de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne, de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord ayant produit, l'an dernier, 14,000,000 quintaux, ou environ un cinquième de la production de toute la France. Comme la récolte est à peu près aussi mauvaise dans les districts entourant Paris, on ne s'attend pas à une production de plus de 65,000,000 quintaux ou 10,000,000 quintaux de moins que l'an dernier.

Les importations françaises de blé entre le 1er août 1923 et le 31 juillet 1924 ont été de 14,300,000 quintaux, dont 3,500,000 quintaux venant de l'Algérie et de la Tunisie où la récolte de 1923 a été exceptionnellement bonne. Cette année, la récolte dans le nord de l'Afrique a été très faible, et on craint que ces pays n'aient pas assez de blé pour leur propre consommation. En supposant que la demande soit la même que l'an dernier, après avoir déduit une marge pour l'emploi d'autres céréales dans la préparation du pain, la France devra acheter à l'étranger 25,000,000 quintaux de blé. Les mesures projetées par le gouvernement, telles que l'augmentation de la quantité de farine à extraire d'une quantité donnée de blé, n'auront que peu de résultats tangibles vu la mauvaise qualité du blé.

Dans ces circonstances, il est probable, vu les prix actuels du blé sur les marchés mondiaux et le cours du change, qu'il sera nécessaire de dépenser 2,500,000 francs en importations de blé.

Les marchands achètent déjà sans interruption du blé américain ou canadien, surtout depuis que les cultivateurs ne s'empressent guère de porter leur grain au moulin. Le résultat de ces opérations sera une plus grande demande continentale pour le sterling et le dollar pendant quelques mois, et c'est la raison de la fermeté actuelle de ces changes.

La production du beurre augmente dans la Saskatchewan

Régina — L'industrie laitière progresse dans la Saskatchewan d'une façon remarquable. La production de beurre de crèmerie pour le mois de septembre a atteint le chiffre élevé de 1,536,291 livres, comparé à 997,433 livres pour le mois correspondant l'année dernière.

Ce gain de plus d'un demi-million de livres pour un mois d'automne est le plus considérable qu'on ait jamais vu dans la province. Il semble que le total de la production de beurre de crèmerie va atteindre treize millions pour l'année.

On aura besoin de 5,000 hommes pour le bois

D'après des informations recueillies au bureau de placement officiel, il y aura une grande activité dans l'industrie forestière du Manitoba et de l'Ontario au cours du prochain hiver. Le gros du travail ne commencera pas avant la fin des battages, mais on espère qu'une fois les opérations d'automne en train, il y aura du travail pendant tout l'hiver pour plus de 5,000 hommes.

Au bureau de travail de l'avenue Henry, on demande 2,000 hommes pour la Shevlin-Clark Company; la Keewatin Lumber et la Border Lumber, de Fort Frances, ont aussi placé des demandes pour un nombre d'hommes illimité.

Les salaires offerts cette année sont inférieurs à ceux de la dernière saison; ils sont de $26 à $30 par mois, contre $35 à $40 l'année dernière.

La production industrielle de Winnipeg dépasse chaque année $149,500,000.

Elle les trouva bien satisfaisantes

Une femme de la Saskatchewan employa les Pilules Dodd pour les Rognons pour l'hydropisie et le diabète

Mme P. Shaw dit que les Pilules Dodd pour les Rognons lui font beaucoup de bien

Weyburn, Sask., 20 octobre (Spécial) — L'hydropisie et le diabète proviennent de rognons faibles et le moyen de les traiter est de faire usage des Pilules Dodd pour les Rognons, ce que démontre le témoignage d'expérience de Mme P. Shaw, une personne bien connue et hautement respectée de notre localité.

"J'ai souffert d'hydropisie et de diabète. Le dos et la tête me faisaient mal, et je me sentais constamment fatiguée et nerveuse. Mes membres étaient enflés et j'étais absolument déprimée, abattue.

"J'ai pris les Pilules Dodd pour les Rognons pendant l'hiver. Vingt boites en tout, et elles me font beaucoup de bien. Je les trouve bien satisfaisantes."

Les maladies de Mme Shaw provenaient de rognons faibles qui refusaient de chasser les impuretés du sang.

Demandez à vos voisins si les Pilules Dodd pour les Rognons ne guérissent pas et ne renforcissent pas les rognons faibles.

LA PRODUCTION DES CEREALES DANS LE MONDE

Elle est inférieure pour cette année à celle de 1923, mais non à la production moyenne des cinq dernières années

Les données parvenues jusqu'à présent à l'Institut International d'Agriculture, et publiées dans son Bulletin de statistique de septembre, confirment que la production de cette année, pour le froment, le seigle et l'orge, est sensiblement inférieure à celle exceptionnellement abondante de 1923, mais ne diffère pas sensiblement de la production moyenne des cinq années de 1918 à 1923. Pour l'avoine, les résultats de 1924 sont à peu près les mêmes que ceux de l'année passée et supérieurs à la moyenne des cinq années antérieures.

La production inférieure de cette année est imputable en partie aux conditions climatériques défavorables qui prédominaient dans la presque totalité des pays de l'Europe et de l'Afrique du nord et qui ont réduit non seulement la quantité de la récolte, mais ont également porté préjudice à la qualité. Les régions de l'Europe méridionale et orientale, et, en général, les pays du bassin méditerranéen eurent leurs cultures endommagées par la chaleur de la première moitié de juillet; les régions de l'Europe septentrionale et occidentale se ressentirent des effets du commencement tardif de la saison printanière et de l'excès des pluies pendant la période de la maturation et de la récolte. Le Canada a contribué en partie également à la réduction globale des récoltes. Les superficies ensemencées y furent inférieures à celles de l'année passée, et les dégâts causés par le manque de pluies pendant le mois de juillet ne purent être réparés qu'en partie par la saison favorable d'août.

Aux Etats-Unis, par contre, malgré une diminution sensible des superficies ensemencées, les bons rendements ont permis d'obtenir une production quelque peu supérieure à celle de 1923.

La récolte de 1924 a été bonne également dans l'Inde.

Dans le tableau suivant sont réunis les totaux des données disponibles en millions de quintaux:

	1924	1923	Moy. 1918-22
Froment, 30 pays	632.0	706.5	621.9
Seigle, 20 pays	168.1	199.5	171.7
Orge, 29 pays	196.5	206.1	183.7
Avoine, 24 pays	437.9	434.8	389.6

Il est à noter que les totaux pour l'Europe sont encore incomplets, étant donné que manquent (en plus des données de la Russie) les estimés des productions de la France, d'une partie de l'Allemagne, de la Roumanie et de quelques autres pays producteurs de moindre importance, ensemble de pays dont la production globale représenta, l'an passé, environ 35 p.c. de la production totale européenne (à l'exclusion de la Russie) pour le froment, 15 p.c. pour le seigle, 30 p.c. pour l'orge et 40 p.c. pour l'avoine. Les renseignements qu'on possède sur ces pays sur le cours de la saison font admettre que les résultats de leurs récoltes ne modfieront pas sensiblement les nombres-indices de la production mondiale dans l'hémisphère septentrional, calculés sur la base des productions connues jusqu'à présent et que nous reproduisons ci-après.

Pourcentages de la production de 1924 par rapport aux productions de 1923 et 1918-1922

	P.C. par rap. 1923	P.C. par rap. à moy. 1918-22
Froment	89.4	101.6
Seigle	84.3	97.9
Orge	95.4	107.0
Avoine	100.7	112.4

Un jugement définitif sur la production de la campagne agricole en cours ne pourra être formulé que lorsqu'on aura moissonné également les productions de l'hémisphère méridional en cours de développement. On signale une augmentation des superficies ensemencées en froment aussi bien en Argentine qu'en Australie.

Avis important aux cultivateurs

Les fermiers et tous ceux qui cultivent la betterave devraient se hâter de souscrire pour un nombre d'acres suffisant, de façon à assurer une raffinerie à leur district. S'ils désirent avoir une raffinerie, on doit pouvoir compter sur une superficie suffisante de culture de betterave aussi tôt que possible, afin d'être en mesure de déterminer l'emplacement de l'industrie.

Un comité d'enquête sur la culture mixte en Saskatchewan

Régina — Un comité spécial vient de se former pour étudier les conditions sur la culture mixte en Saskatchewan. Il comprend W. Waldron comme président, MM. John Holmes, George Spence et Ben Thompson. Des investigations sérieuses seront faites au sujet de la production, de la vente, du transport et de l'entreposage du bétail. Une étude attentive aura lieu sur les prix payés par le commerçant, le boucher local, en même temps que ceux payés par les grandes compagnies de viande en conserves.

Les exportations de farines canadiennes

Au cours de l'exercice fiscal 1923-1924, les exportations de farines des Etats-Unis ont augmenté de 61 pour cent, comparativement aux années d'avant-guerre, de 10,678,000 à 17,253,000 barils. Les exportations canadiennes pendant la même période ont augmenté de 218 pour cent, de 3,8332,000 à 12,184,000 barils.

Avant la guerre les Etats-Unis exportaient plus de farine que le Canada en trente pays; le Canada en exportait plus que les Etats-Unis en cinq pays. En 1923-24 le Canada a exporté plus de farines que les Etats-Unis en dix-sept pays. En 1923, le Canada a étendu son commerce à la Pologne, à l'Esthonie, au Danemark, à la Jugo-Slavie et en 1924, à l'Allemagne, la Norvège, la Letvie et l'Egypte. Dans tous ces pays, le Canada a expédié plus de farines que les Etats-Unis.

Cours du grain fourni par Malden Elevator Company Ltd

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 20 octobre 1924

Grains	Mardi 14 oct.	Merc. 15 oct.	Jeudi 16 oct.	Vendi 17 oct.	Samedi 18 oct.	Lundi 20 oct.
Blé No. 1 Nord	1.61⅛	1.66⅛	1.63⅛	1.66½	1.62⅜	1.57
2 Nord	1.56⅜	1.61⅜	1.58⅞	1.62¼	1.59⅛	1.53½
3 Nord	1.51⅛	1.56⅛	1.53⅝	1.57	1.54⅛	1.48½
Avoine 2 CW	.64¼	.65½	.64¼	.64½	.63¼	.60½
3 CW	.61¼	.62½	.61¼	.61½	.60¼	.57½
Orge 3 CW	.95	.96¼	.94½	.95⅛	.93⅞	.92
4 CW	.91	.92¼	.90½	.91⅛	.89⅞	.88
Lin 1 NW	2.40	2.41⅞	2.41½	2.40½	2.36¼	2.31½
2 CW	2.36	2.37⅞	2.37½	2.36¼	2.32¼	2.27½
Seigle 2 CW	1.27½	1.30½	1.29½	1.30⅜	1.29½	1.24
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.59⅛	1.64⅛	1.61⅝	1.65	1.61	1.54¾
Avoine 2 CW	.64¼	.65½	.64¼	.64½	.63¼	.60½
Orge 3 CW	.95	.96¼	.94½	.94½	.93	.91⅞
Lin 1 NW	2.40	2.41⅞	2.41½	2.36½	2.30½	2.22
Seigle 2 CW	1.27½	1.30½	1.28½	1.30⅜	1.29½	1.24
Options						
Blé Octobre	1.59⅛	1.64⅛	1.61⅝	1.65	1.62⅛	1.56½
Novembre	1.58⅛	1.62½	1.59⅛	1.62	1.60	1.54¾
Décembre	1.52¾	1.57	1.53¾	1.56	1.54¼	1.50
Mai	1.55⅝	1.60	1.56¾	1.59	1.57	1.52⅞
Avoine Octobre	.64¼	.65½	.64¼	.64½	.63¼	.60½
Novembre	.64½	.66⅛	.64¼	.64⅞	.63¾	.60¾
Décembre	.63¾	.65½	.63½	.64⅝	.63⅛	.60⅝
Mai	.65⅞	.67¾	.65⅞	.67	.65⅞	.63½
Orge Octobre	.95	.96¼	.94½	.95⅛	.93⅝	.92
Novembre	.94	.94¾	.93⅜	.94	.92¼	.91⅜
Décembre	.92¼	.93½	.91½	.92⅛	.90⅜	.89¼
Mai	.93¾	.95½	.93⅝	.94¼	.92⅜	.91
Lin Octobre	2.40	2.41⅞	2.41½	2.40½	2.36¼	2.31½
Novembre	2.33½	2.36¾	2.34	2.33½	2.28½	2.20
Décembre	2.27½	2.30½	2.29	2.28	2.24¾	2.18
Mai	2.33	2.36	2.33½	2.33	2.28½	2.22
Seigle Octobre	1.27½	1.30½	1.28½	1.30⅜	1.29½	1.24
Novembre	1.27½	1.30¾	1.30	1.30½	1.29½	1.25½
Décembre	1.27¼	1.31	1.28½	1.30¼	1.29½	1.24
Mai	1.30⅝	1.34	1.31⅞	1.33¼	1.32¾	1.28

LE MARCHE

20 OCTOBRE 1924

Bouvillons—
- Excellents .... $5.00—$5.25
- Bons .... $4.00—$4.75
- Moyens .... $3.25—$3.75
- Ordinaires .... $2.50—$3.00

Bouvillons engraissés—
- De choix .... $3.75—$4.25
- Bons .... $3.00—$3.50

Bouvillons à engraisser—
- De choix .... $3.25—$3.50
- Bons .... $2.25—$3.00

Boeufs—
- Bons .... $3.00—$3.50
- Moyens .... $2.00—$2.75
- Communs .... $1.50—$1.75

Taureaux—
- De choix .... $2.25—$2.50
- Ordinaires .... $1.50—$2.00

Taures de boucherie—
- De choix .... $3.75—$4.00
- Assez bonnes .... $2.75—$3.50

Taures à engraisser—
- De choix .... $2.50—$2.75
- Bonnes .... $1.75—$2.25

Veaux—
- De choix .... $5.00—$5.50
- Bons .... $4.00—$4.75
- Ordinaires .... $2.00—$3.00

Vaches de boucherie—
- De choix .... $3.00—$3.50
- Bonnes .... $2.50—$2.75
- Ordinaires .... $2.00—$2.35
- Pour conserves .... $1.00—$1.75

Moutons et agneaux—
- Moutons bons .... $5.00—$8.00
- Moutons ordinaires .... $3.00—$4.00
- Agneaux bons .... $10.00—$12.25
- Agneaux ordinaires .... $7.00—$8.00

Porcs—

D'après la classification du gouvernement fédéral—
- Bacon de choix $10.01
- Très gras $9.10
- Lourds $8.10
- Très lourds $7.60
- Porc d'étal $8.10
- Légers .... $5.50—$7.00
- Inférieurs $5.10
- Truies No 1 .... $7.10
- Truies No 2 .... $6.60
- Verrats $3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et [illegible] oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
- Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .33½

Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)
- Extra, la douzaine .... $ .40
- Premiers .... $ .35
- Seconds .... $ .27
- Félés .... $ .22

Pommes de terre—
- Le minot .... $ .90

Farine—

Lake of the Woods—
- Sac de 98 livres $4.72½
- 2 sacs de 49 livres $4.77½
- 4 sacs de 24 livres $4.82½

Western Canada "Purity"—
- Sac de 98 livres $4.72½
- 2 sacs de 49 livres $4.77½
- 4 sacs de 24 livres $4.82½

Ogilvie "Royal Household"—
- Sac de 98 livres $4.72½
- 2 sacs de 49 livres $4.77½
- 4 sacs de 24 livres $4.82½

Maple Leaf Flour Mills—
- Sac de 98 livres $4.72½
- 2 sacs de 49 livres $4.77½
- 4 sacs de 24 livres $4.82½

Alimentation—
- Son, La tonne $24.00
- Gru, La tonne $26.00

Gruau—
- Le sac de 80 livres $3.50

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
- Mil. No 1 .... $21.00
- Mil. No 2 .... $19.00
- "Red Top" No 1 .... $16.00
- "Red Top" No 2 .... $14.00

Les vers, ces parasites de l'estomac et des intestins, sapent la vitalité des enfants et retardent leur développement physique. Ils jettent l'enfant dans un état de fatigue constant, et si l'on ne s'en préoccupe pas, mettent sa vie en danger. On peut épargner bien des souffrances à l'enfant et bien des angoisses à la mère en faisant usage d'un remède pour les vers absolument digne de confiance, "les Poudres à vers de Miller" qui détruisent complètement les vers.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINT-BONIFACE

Les $22,320 de la "Norwood Citizens Association"

La "Norwood Citizens Association" donne une large publicité à certains chiffres supposés avoir pour base le rapport Newcombe et le rapport des vérificateurs. Comme de coutume, le président et le secrétaire de cette association, qui ne doivent leur nomination qu'à eux-mêmes, se sont contentés de demi-vérités et de faussetés délibérées. Dans leur sagesse, ils estiment ces tactiques nécessaires pour chloroformer leur entourage et le soumettre à leurs vues.

Comme exemple, on peut citer l'un de leurs derniers efforts littéraires publié dans les journaux de Winnipeg:

"Provencher — Dû pour honoraires "élèves non résidents", $4,329.00; total perçu, $1,301.00; déficit, $3,028.00..."

Apparemment, ces chiffres sont établis sur des déclarations faites par les instituteurs au commissaire Newcombe. Un grand nombre des enfants déclarés par les instituteurs comme non résidants n'ont été sur les listes que pendant une brève période; mais nos mathématiciens sont arrivés à ce total de $4,329.00 en présumant qu'ils y ont été pendant toute l'année, et ils maintiennent naturellement que leurs chiffres sont exacts — car ils ne font jamais d'erreurs!!!

Un autre point qu'ils ont oublié, c'est le $8.00 par élève payé par le gouvernement provincial pour la majorité de ces non-résidants. Il ne s'agit là, évidemment, que d'un détail pour eux. Il ne faut pas perdre de vue aussi que dans une classe de 25 ou 30 élèves, dix élèves de plus n'ajoutent pas un sou aux frais du maintien de cette classe. Les honoraires collectés de ces élèves supplémentaires paient en partie pour le salaire de l'instituteur; ces élèves, au lieu d'être un fardeau pour le district scolaire, lui rapportent donc un profit net. Les $1,301.00 dont il est question ci-dessus constituent les honoraires des élèves non résidants qui augmentent simplement de quelques-uns le nombre des élèves actuellement dans les classes — classes qu'il aurait fallu soutenir de toute façon sans eux.

Les mêmes remarques s'appliquent à l'Académie Saint-Joseph. Les chiffres compilés couvrent l'année d'enseignement 1923-24. Les Révérendes Soeurs ont remis gratuitement à la commission scolaire vingt salles de classe, pendant six mois, après l'incendie de l'école Provencher. Ceci vaut bien quelques milliers de dollars pour la commission scolaire.

Il est vrai que le commissaire Newcombe a déclaré dans la page 11 de son rapport que "si les élèves non résidants étaient inclus dans ces départements (High School), je pense que le nombre des instituteurs de "High School" pourraient être réduits de deux". Mais il déclare en outre: "Contre ceci, naturellement, l'on pourrait trouver une compensation dans le revenu provenant des honoraires, l'octroi annuel de $8.00 par élève accordé par la province et l'octroi additionnel pour les instituteurs supplémentaires. La réduction du personnel et la suppression du grade 12 entraîneraient un affaiblissement de l'efficacité." Cette partie du rapport ne concordant pas avec leur politique de demi-vérités, ces messieurs de la "Norwood Citizens Association" se sont bien gardés de la citer.

Pour ce qui est des $100 et $9 supplémentaires par élèves, nous avouons ne pas comprendre. Ces chiffres sont enveloppés de phrases tellement ambiguës qu'il faudrait de longues explications pour les rendre intelligibles. Puisque l'on ne nous donne pas les détails nécessaires pour indiquer comment l'on est arrivé à ces chiffres, il est sage de les considérer sur le même pied que le reste de cette remarquable publication, c'est-à-dire incorrects et trompeurs.

Amis lecteurs, quand il vous arrive de lire quelque chose sous le couvert du "Norwood Citizens Committee", méfiez-vous des citations tronquées, des demi-vérités et des faussetés de propos délibéré.

Inauguration du cinéma de l'Union Canadienne

La première soirée cinématographique de l'Union Canadienne a réuni dimanche dernier un public enthousiaste et aussi nombreux que le pouvait permettre l'exiguïté de la salle. "The Streams of Life", le film à l'écran, amusa et émut à la fois par ses scènes de vie de famille à la campagne, d'une réalité bien touchante.

Un programme musical commença la soirée, et nous eûmes le plaisir d'entendre M. Trudeau, dans "Le Cor", de Flégier, avec Mme Beauchemin au piano. La jeune et talentueuse violoniste, Mlle Suzie Sperani, accompagnée au piano par son frère, nous charma par des pièces classiques d'un goût très sûr et d'une exécution pleine de promesses pour l'avenir. Le dernier numéro du programme, mais pas le moindre, était un quatuor de Gounod brillamment chanté par MM. Norbert Jutras, W. Raymond, L. Trudeau et A. Ferland. Accompagnatrice, Mlle Paule Saint-Amant. Pendant toute la soirée, l'orchestre fit entendre des morceaux appropriés au sujet de la pièce de cinéma. Nous félicitons chaleureusement tous ces jeunes musiciens pour le choix intéressant et varié de leur programme et l'entrain qu'ils y ont mis.

Nous sommes heureux de féliciter tout particulièrement M. Cyprien Bélanger, l'opérateur du cinéma, qui s'est acquitté de sa fonction avec beaucoup d'habileté.

Nos félicitations et nos remerciements au zélé président de l'Union Canadienne et à tous ceux qui ont contribué au succès de cette magnifique soirée. Souhaitons que le public ne se lasse pas d'encourager ceux qui se dévouent pour lui procurer d'honnêtes divertissements.

* * *

La soirée de dimanche prochain, avec les noms de MM. Maurice Goulet et Rémi Poulin dans une comédie, et une pièce comique à l'écran, promet un succès semblable à celui de dimanche dernier. Tous ceux qui aiment à rire devront s'y rendre.

A la commission scolaire

A la dernière réunion tenue le 16 à l'école Provencher, le commissaire Martin, du quartier 5, a démissionné pour cause de changement de domicile. M. Martin demeure actuellement à Winnipeg. Le commissaire Maycock doit quitter Saint-Boniface sous peu et il a lui aussi démissionné. Ces deux démissions ont été acceptées.

L'Association des Citoyens de Norwood, par la voix de son président et de son secrétaire, a demandé à la commission de donner suite aux recommandations contenues dans le rapport Newcombe. M. le président Marion a prié l'Association de présenter une requête écrite. Celle-ci sera étudiée à une autre réunion. Le département n'a donné aucune instruction à cet effet.

Mme McArthur a menacé de poursuites les commissaires Doucet, Toupin, Marion, Fisher et Prénovault s'ils ne démissionnaient pas dans un délai de trois jours. Ce procédé d'intimidation ne semble pas avoir eu tout son effet, car nos commissaires sont déterminés à rester sur leurs positions et à se défendre jusqu'au bout.

Il y aura une assemblée de la commission samedi le 25, à 2 h. de l'après midi. Les contribuables de langue française qui en ont le loisir devraient se faire un devoir d'assister aux réunions de la commission. Leur présence serait d'un grand secours aux commissaires de langue française et aurait peut être pour effet de modifier dans une certaine mesure l'attitude du petit contingent de fanatiques. Ce qui accroît la témérité et l'audace de certains commissaires, c'est l'appui moral d'un groupe peu nombreux si vous voulez, mais qui est toujours à portée et prêt à encourager, à appuyer.

Faisons de même, soutenons nos représentants; ils seront plus forts.

Mort de M. Ovide Préfontaine

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Ovide Préfontaine, de Saint-Pierre, Man., décédé ce matin à l'hôpital Saint-Boniface, où il était depuis une semaine.

Né à Upton, P. Q., en 1863, M. Préfontaine était venu dans l'Ouest en 1880. Il s'est livré continuellement à l'agriculture, sauf pendant quelque temps où il fut également entrepreneur. Il était le père de l'hon. Albert Préfontaine, secrétaire provincial.

Le défunt laisse sa femme, née Adeline Grafton; une fille, Loetitia, de Saint-Pierre; six fils: Hercule, de Montréal, Edouard, de Québec, Jean, en Floride, Charlemagne, de Winnipeg; Amédée, de Saint-Pierre, Eugène, de Carey, Man.

La **Liberté** prie la famille d'agréer ses respectueuses condoléances.

McArthur-Maycock

Le juge en chef Mathers a fait connaître sa décision dans cette cause. On sait que celle-ci a été entendue il y a environ trois semaines et on en connait aussi les chefs d'accusation. Inutile d'y revenir.

Le juge a statué que Mme McArthur peut porter la cause devant la cour du banc du roi et y faire valoir les raisons qui la justifient de demander la démission du commissaire Maycock. Le juge a accordé un délai de deux semaines. Pendant cette période M. Maycock peut demander à la cour d'appel d'examiner cette décision. On comprend que cela sera fait.

Contrairement à ce qu'ont publié certains journaux, le commissaire n'est pas privé de son droit de siéger à la commission scolaire, et le juge ne l'a pas déclaré inapte au point de vue légal à remplir cette fonction. Son cas n'est pas encore réglé.

Candidat à la mairie



M. HORMISDAS BELIVEAU

M. Hormisdas Béliveau, se rendant au désir d'un grand nombre de citoyens, a accepté de se porter candidat à la mairie aux prochaines élections municipales. M. Béliveau a occupé ce poste en 1918 et 1919.

Au Conseil municipal

Une lettre de l'hon. James Murdock, ministre du travail, au sujet de la conférence économique qui doit être tenu à Ottawa, donne lieu à des commentaires assez violents. L'échevin McFadyen déclare que la ville peut gérer ses propres affaires et qu'elle est en mesure de résoudre elle-même ses problèmes locaux.

L'échevin McLean attire l'attention du conseil sur le coût du numérotage des maisons et sur les salaires des évaluateurs. Il prétend que ces deux choses sont analogues et devraient être combinées. Il suggère que les positions d'évaluateurs soient déclarées vacantes et que des offres soient demandées pour la position, le salaire devant être $1,500 par année. Cette question a été renvoyée à une assemblée subséquente.

Un comité composé des échevins Doucet, Gauvin, Gevaert, Wilson et McLean a été constitué. Ce comité doit s'enquérir du bien fondé de plaintes faites par des contribuables des quartiers 4 et 5. Ces contribuables auraient été victimes d'un manque de courtoisie de la part des employés civiques pendant qu'ils discutaient leur note de taxes.

Fête champêtre

La fête champêtre organisée par le club Kiwanis a été un franc succès. Température idéale, organisation parfaite, programme varié, foule enthousiaste, tout a contribué à l'obtention des résultats magnifiques que l'on sait.

Dans la matinée, la procession qui a défilé par les rues de Saint-Boniface et de Winnipeg a sûrement attiré au Parc Whittier un fort contingent de Winnipeg.

Dès deux heures, le premier ministre John Bracken a ouvert la fête par un bref discours dans lequel il a félicité les membres du Kiwanis de leur belle initiative et leur a souhaité plein succès.

Les pavillons nombreux et artistiquement décorés étaient sous la surveillance des membres qui rivalisaient de zèle, et d'enthousiasme pour accaparer les spectateurs et, tout naturellement, leurs sous. Plusieurs des plus ardents en ont certainement été quittes pour une superbe extinction de voix.

La fête s'est prolongée jusqu'à 11 heures et il était temps, car les pavillons qui avaient été abondamment pourvus au début de la journée ne contenaient presque plus rien, si ce n'est le directeur qui souriait de satisfaction.

Les membres du Kiwanis ont droit à toutes les félicitations pour la réussite de leur entreprise. Le but de la fête — doter Saint-Boniface d'une clinique dentaire gratuite — est des plus louables.

Le concours de bébés

Voici le résultat du concours de bébés à la fête champêtre de samedi, au Parc Whittier:

Six mois à un an — 1. Kenneth Murchison et André Trudel; 2. Russell Armstrong et Marcien Levêque.

Douze mois à 18 mois — 1. Albert Brooks et Gabrielle Taillefer; 2. Pierre Raymond et Murray Mitchell.

Bazar à l'église Holy Cross

La bazar de Holy Cross, organisé par les dames de la paroisse, a eu lieu les 16, 17 et 18 du courant, dans la salle paroissiale. Les résultats sont satisfaisants.

Association des Anciennes Elèves de l'Académie Saint-Joseph

Assemblée tenue à l'Académie St Joseph, dimanche le 12 octobre.

Mlle Anna Baril, présidente, remercie le conseil sortant de charge de l'aide efficace prêtée à l'organisation de la fête annuelle.

Puis vient l'élection qui donne le résultat suivant:

Présidente honoraire, Rde Soeur Ambroise de Sienne, supérieure; vice-présidente honoraire, Soeur Marie-Clémentine, principale; présidentes d'honneur: Mmes L. Kelly, J.-C. Davis, Y. Bonin et Mlle Anna Baril; présidente exécutive, Mme Ernest Gagnon; 1re vice-présidente, Mlle Itha Bédard; 2me vice-présidente, Mlle M. Prud'homme; secrétaire, Mlle H. Paradis; trésorière, Mme A. Prud'homme; conseillères: Soeur Marie-Adélard, Soeur Malvina du Précieux-Sang, Mmes N. Houde, S. Tremblay, G.-H. Bérubé, Mlles Alice Prendergast, Albina Baril, G. Guilbault, M. Mager et Anna Leclerc.

L. D. C. F.

A l'assemblée régulière de la L. D. C. F. tenue à l'Académie Saint-Joseph, le lundi 13 octobre, il y eut une assistance nombreuse, parmi laquelle étaient la R. S. Marie-Clémentine, notre dévouée directrice, les membres du conseil et vingt-trois membres, dont trois nouvelles recrues.

L'assemblée commença par la prière habituelle à "Mater Admirabilis"; vint ensuite la lecture des constitutions par Mlle la présidente, puis la lecture des minutes de la dernière réunion par la secrétaire.

A l'invitation de Mlle la présidente, Mlle Irma Paradis lut la biographie de Molière et Mlle Madeleine Mager donna le résumé d'une de ses grandes comédies intitulée "Le Bourgeois gentilhomme". Toutes deux, douées d'une diction pure et expressive, rendirent leur lecture très vivante et firent naître un désir ardent de voir se dérouler devant nous quelques scènes de cette si plaisante comédie.

Aussi quelle ne fut pas notre joie lorsque nous vîmes apparaître Mlles Marie Benoit et Jeanne Couture, vêtues de costumes très originaux, qui firent élever du groupe de spectateurs des éclats de rire prolongés. Elles donnèrent donc, avec un naturel exquis, l'une des plus intéressantes scènes du "Bourgeois gentilhomme".

Mlle la présidente s'acquitta aimablement de l'agréable tâche de remercier ces membres dévouées.

Il a été décidé que le comité de l'ouvroir, incapable de visiter les pauvres comme par les années passées, s'occupera cependant de la confection de vêtements et d'objets de laine.

Il est question aussi d'exercer des chants canadiens à chaque réunion, afin de se faire un joli répertoire. Plus tard les membres de la Ligue pourront distraire les vieillards de l'Hospice Taché en chantant pour eux.

On discute ensuite l'idée des questions mensuelles. Une question de religion ou d'histoire sera posée chaque mois et tous les membres devront se faire un devoir d'y répondre.

Tournoi athlétique du Collège de Saint-Boniface

Le tournoi athlétique du Collège eut lieu mardi le 14 octobre, et fut un grand succès. Le temps était magnifique et très favorable. Les champions des quatre divisions furent: Leonard Kusch, chez les seniors; Arthur Beaubien, chez les intermédiaires A; Howard Katcheson, chez les intermédiaires B; Kenneth Morris, chez les juniors.

En voici le rapport en détail:

Seniors — Course de 100 verges: 1. N. Parent; 2. L. Hervo. 220 verges: 1. L. Hervo; 2. L. Kusch. 440 verges: 1. L. Hervo; 2. L. Kusch. Course d'un mille: 1. E. McDougall; 2. L. Hervo. Course aux obstacles: E. McDougall. Saut en longueur: 1. L. Kusch (8 pds 11 p.); 2. L. Laliberté. Saut en longueur avec course: 1. L. Kusch (17 pds 14 p.); 2. L. Laliberté. Saut en hauteur avec course: 1. L. Kusch (4 pds 11 p.); 2. E. Longpré. Les trois sauts: 1. L. Kusch (34 pds 5 p.); 2. E. Lévêque.

Intermédiaires "A" — 100 verges: 1. A. Beaubien; 2. M. Bonin. 220 verges: 1. M. Dugal; 2. A. Beaubien. 440 verges: 1. A. Beaubien; 2. Bonnefoy. Un mille: 1. E. Lavoie; 2. M. Bonin. Saut en longueur: 1. A. Beaubien (7 pds 10 p.); 2. M. Dugal. Saut en longueur avec course: 1. Bonnefoy (16 pds 11 p.); 2. Koshowski; Saut en hauteur avec course: 1. Bonnefoy (4 pds 6 p.); 2. Kavanaugh. Course aux obstacles: 1. Koshowski; 2. E. Lavoie.

Intermédiaires "B" — 100 verges: 1. R. Beauchamp; 2. B. Leveillé. 220 verges: 1. H. Katcheson; 2. Beaton. 440 verges: 1. H. Katcheson; 2. R. Beauchamp. Un mille: 1. A. Lafleche; 2. H. Katcheson. Saut en longueur: 1. H. Katcheson (7 pds 10 p.); 2. G. Dufresne. Saut en longueur avec course: 1. H. Ktecheson (16 pds); 2. A. Lafleche. Saut en hauteur avec course: 1. B. Leveillé (4 pds 5 p.); 2. H. Katcheson. Course aux obstacles: 1. R. Beauchamp; 2. Boulet. Trois sauts: 1. H. Katcheson (30 pds 11 p.)

Juniors — 100 verges: 1. K. Morris; 2. F. Cormier. 220 verges: 1. K. Morris; 2. F. Cormier. 440 verges: 1. K. Morris; 2. Fafard. Un mille: 1. K. Morris; 2. Fafard. Saut en longueur: 1. K. Morris et Huhn; 2. F. Cormier. Saut en longueur avec course: 1. K. Morris; 2. Huhn. Saut en hauteur avec course: 1. K. Morris et Mason; 2. Fafard. Course aux obstacles: A. Mason.

La course aux relais fut gagnée par la classe de philosophie: L. Hervo, E. Levêque, H. Robert et L. Kusch formaient son équipe.

Les honneurs de la souque à la corde furent remportés par les philosophes de la deuxième année. G. Van Belleghem, N. Deis, A. Gerein, L. Hervo, Jos. Malach, Stan Malach étaient leurs hommes forts qui leur valurent la victoire.

La partie de balle au camp, contestée par les Philosophes et les Etoiles, fut intéressante et bien appréciée de tous. La victoire est encore allée au camp des sages philosophes.

Philosophes ....022013011—10
Etoiles ....003021000— 6

Les équipes:

Philosophes: E. Barker, A. Gerein, E. McDougall, O. Kritzwiser, N. Deis, L. Kusch, L. Hervo, Stan Malach, H. Robert et D. Grander.

Etoiles: A. Devlin, N. Parent, M. Dugal, E. Longpré, N. Gervais, U. Bélanger, J. Lambert, Kavanaugh, O. Dease.

Pendant la soirée il y eut un feu de joie, des discours, des chansons, des déclamations et de la musique instrumentale. A neuf heures tout était fini, et la journée du tournoi de 1924 passe dans les annales du Collège comme un grand succès.

L'organisation et l'heureux résultat du tournoi est dû au comité d'organisation et surtout aux suivants, qui étaient en charge: Ernest Longpré, Denis Solleroz, Stan Malach, Jos. Malach et M. Paradis.

PETITES NOTES

De passage à l'archevêché au cours de la semaine: S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina; S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon; M. l'abbé Miller, de Régina.

* * *

M. l'abbé Normandeau, missionnaire colonisateur, est revenu à Saint-Boniface en compagnie de M. l'abbé Julien, de Sherbrooke, P. Q.

* * *

M. et Mme Magloire Desjardins, de Terrebonne, P. Q., sont en visite chez M. J.-J. Daoust, de la rue Saint-Jean-Baptiste.

* * *

MM. Louis et Cyrille Muller et leurs soeurs sont revenus d'un voyage de trois semaines à Chicago.

Faites recommander vos objets

La transmission par la poste de tous les objets recommandés est soigneusement enregistrée.

Les indemnités suivantes sont payées en cas de perte, spoliation ou avarie: une indemnité de $25.00 pour un droit de 10 sous; une indemnité de $50.00 pour droit de 20 sous; une indemnité de $75.00 pour un droit de 30 sous; une indemnité de $100 pour un droit de 40 sous.

Afin d'assurer ou d'établir la livraison d'une lettre ou si vous faites un envoi qui contient un article de valeur, faire recommander vos objets.

Nouveau Robinson

Un certain Timmins, qui avait disparu dans un naufrage, en juin 1914, vient d'être retrouvé sain et sauf, en plein Pacifique, sur une petite île de corail dont il était le seul habitant. Le nouveau Robinson avait vécu pendant dix ans du poisson qu'il prenait et de quelques herbes que produisait le sol assez fertile de l'île. Il ignorait tout de la grande guerre, quand ayant pêché une bouteille il y trouva un débris de journal mentionnant un monument élevé à des Australiens et Néo-zélandais péris aux Dardanelles. Il ne connut la vérité que quelques semaines plus tard à bord d'un vapeur qui vit ses signaux et le recueillit.

Des timbres de poste français pour le 4me centenaire de Ronsard

Paris — Le gouvernement français va émettre sous peu une série de timbres-poste pour commémorer le 4me centenaire de la naissance de Ronsard, le grand poète du 16me siècle. Ces timbres seront tous de la même valeur: 75 centimes; c'est l'affranchissement d'une lettre à l'étranger. Pour la troisième fois cette année, la France fait une émission spéciale; les deux premières ont été occasionnées l'une par le centenaire de Pasteur et l'autre par la célébration des jeux olympiques.

No 1

Le Nouveau Docteur

JULES PRAVIEUX

Feuilleton de LA LIBERTE

I

Depuis quarante ans, le docteur Chanteau déclarait à tous ceux qui voulaient l'entendre, et même aux autres, qu'il ne regrettait rien, ne désirait rien... Un homme heureux! Il s'était établi médecin à Brenay-sur-Andarge en 1870 et avait échappé à la peste de la "concurrence" qui, de nos jours, sévit partout, mais semble en vouloir surtout aux médecins. Pas de "cher confrère" à moins de quatre lieues! L'ennemi n'osait approcher: le monopole du malade appartenait au docteur Chanteau. Seul il avait le droit de mort sur les gens de Brenay et des villages circonvoisins. Quand, dans ses courses à travers le pays, le médecin entendait, du fond de sa voiture, le glas tinter dans le clocher d'une église, il aimait à constater négligemment: "Encore un de mes clients qui vient de me quitter!" Et le docteur se félicitait, non point de ce que le client eût trépassé, mais de ce qu'un autre médecin n'eût pas été admis à le laisser mourir. On a son amour-propre, que diable! et il est bien déplaisant de voir un confrère planter ses jalons dans votre cimetière!

Il s'envole, tous les ans, des écoles de médecine, de frétillantes couvées de jeunes docteurs qui s'éparpillent aux quatre coins de la France, et s'en vont, avec une folle ardeur, porter la guerre aux vieux médecins, aux vieilles méthodes, aux vieux remèdes. Le docteur Chanteau ne l'ignorait pas. Il connaissait les lamentables mésaventures dont plusieurs de ses confrères avaient été les victimes, hélas! peu résignées. Les malheureux avaient vu leurs clients se détacher d'eux pour aller offrir leurs maux et leur argent à quelque jouvenceau fraîchement diplômé: "Oh! moi je suis bien tranquille!" répétait le docteur Chanteau. Plusieurs fois, on avait semé par la ville des bruits alarmants. On avait annoncé la venue prochaine, imminente, d'un jeune médecin. On précisait: le nouveau docteur avait été aperçu ici et là, visitant le pays, faisant sa petite enquête. On donnait son signalement: il avait des yeux de telle nuance, des cheveux de telle couleur; on décrivait son costume. On disait quelle maison il allait habiter. Déjà, et, avec un à-propos dont le docteur Chanteau sentait toute la malice, on vantait les "capacités" du nouveau médecin. Et pourtant, le cher confrère n'apparaissait point. Ce n'étaient là que de vaines rumeurs, des commérages mis en circulation on ne savait par qui, peut-être par M. Rozoir le pharmacien qui, dans son astuce de marchand de drogues, pensait que plus il y a de médecins, plus il y a de malades.

Lorsque tout danger semblait écarté, quand il devenait manifeste que le concurrent était un mythe, le docteur Chanteau ne manquait pas de s'écrier: "Je m'en doutais! Oh! ils n'osent pas s'y frotter! Je suis bien tranquille!" Toujours heureux ce docteur Chanteau! Il advint pourtant que ce bonheur si bien constitué, si bien assis s'écroula tout comme un autre. Un après-midi du mois d'août, comme il revenait de visiter un malade, le médecin apprit qu'un nouveau docteur était annoncé. Son premier mouvement fut de hausser les épaules: "Je connais ça", fit-il. Il lui fallut bien regarder en face la sombre évidence: cette fois, on ne pouvait plus parler de "faux bruits". En passant devant une maison de Brenay qui, depuis plus d'un an, était sans locataire, le docteur Chanteau aperçut à la porte d'entrée une plaque de cuivre que le serrurier était en train de sceller. Le médecin s'arrêta; il contempla en silence la plaque qui portait ces mots gravés: "Docteur Bravières, de la Faculté de Paris", puis il se décida à continuer sa route en proférant: "C'est un imbécile!"

Il rentra chez lui, et comme c'était l'heure du dîner, se rendit dans la salle à manger. Sa femme et sa fille l'y attendaient. Elles étaient assises au coin de la cheminée: leur air grave, soucieux, disait qu'elles n'ignoraient rien. On se mit à table sans un mot; le docteur Chanteau déplia sa serviette dont il passa l'un des bouts dans l'échancrure de son gilet, puis, au moment de tremper sa cuiller dans le potage fumant, il éclata:

— C'est fou! c'est insensé! c'est idiot! s'écria-t-il. Un médecin qui vient s'installer ici! A ma porte! Chez moi! Chez moi!

— Je le savais, dit simplement Mme Chanteau. Je ne te l'ai pas annoncé hier pour que tu puisses dormir cette nuit. Que veux-tu, nous n'en mourrons pas, mon pauvre ami!

— Heureusement, fit en s'efforçant de sourire Mlle Françoise Chanteau, jeune fille blonde, un peu fluette, qui, aux approches de sa dix-huitième année, s'était mise à être jolie sans se donner aucune peine et sans en demander la permission à papa et à maman.

— Nous devions nous attendre à ce qui arrive, dit Mme Chanteau. Une ville comme Brenay qui n'a qu'un seul médecin pour cinq mille habitants, c'est rare aujourd'hui!

Et elle cita des petites villes du département, de trois mille, de deux mille habitants où, depuis longtemps déjà, deux médecins exerçaient leur profession, autrement dit se faisaient la guerre...

— Je l'ai vu, ton concurrent, ajouta Mme Chanteau, c'est un tout jeune homme!

— Un jeune homme! Ça ne m'étonne pas, fit le docteur. Il faut être jeune, ou fou, pour venir ici gagner de l'argent. Ah! je vais le mener par un chemin qui ne sera pas semé de roses le fameux Bernières... Barnières... Bravières, je ne sais pas au juste!

— Bravières, rectifia Françoise. Je l'ai vu, hier soir, qui passait sur la place avec M. le curé.

— Oui, intervint Mme Chanteau, en attendant que la maison qu'il doit occuper soit prête, et il y a beaucoup de réparations à y faire, paraît-il, le jeune homme s'est intallé provisoirement au presbytère.

— Il ne fallait plus que ça! ricana le vieux médecin. Un petit abbé, quoi! Est-ce qu'il chante au lutrin? L'alliance du bistouri et du goupillon! Le curé me paiera ça. M'amener ici un séminariste pour me faire concurrence!

— Ce n'est pas un séminariste, dit Mme Chanteau; ce M. Bravières est sans doute un parent ou un ami de M. le curé qui le reçoit au presbytère pour lui rendre service, voilà tout!

— En tout cas, c'est un imbécile ton Bernières... Bravières! dit le docteur Chanteau.

— Mais tu le connais donc? demanda Mme Chanteau surprise.

— Jamais de la vie! s'écria le docteur. Je ne connais pas cet oiseau-là, et je m'en vante. C'est un imbécile!

— Puisses-tu dire vrai! fit Mme Chanteau avec un soupir.

D'un geste brusque, le médecin qui, jusque-là, semblait avoir oublié qu'il était à table, planta sa cuiller dans le potage.

— Prends garde! dit Mme Chanteau, il est encore très chaud.

— Tu vas te brûler, papa, ajouta Françoise.

— Je vous prie de me laisser tranquille, fit le docteur, je ne suis pas un enfant!

Silencieusement, il absorba son potage, non sans avoir, par prudence, soufflé sur les premières cuillerées. Comme la servante apportait un poulet rôti, le docteur Chanteau le fit, d'un signe de la main, placer devant lui, et après avoir aiguisé le couteau sur le bord de son assiette, se mit à le découper. Ah! ce ne fut pas long! Le docteur semblait trouver comme un soulagement à dépecer ce poulet. Ah! si le jeune Bravières eût été là, ligoté et bardé, couché sur un lit de cresson à la place du poulet, quel fier coup de scalpel! Quelle fricassée il eût fait du cher confrère!

Le dîner s'acheva, morne, presque silencieux. Mme Chanteau et sa fille baissaient la tête sur leur assiette, jetaient de temps à autre un coup d'oeil au docteur, puis se regardaient tristement. Le médecin but son café d'un seul trait, sans même le sucrer. Comme sa femme le sollicitait de prendre son "petit verre de cognac", il s'y refusa nettement et sortit de la salle à manger en faisant claquer la porte derrière lui. Pour la première fois, le docteur suivait le conseil qu'il donnait à ses clients: "Jamais d'alcool après le repas."

II

Brenay-sur-Andarge, "chef-lieu de canton", est une manière de petite capitale, un "centre", pour la région. Cette métropole de cinq mille deux cent quinze habitants commande à quinze villages peuplés de cultivateurs, de fermiers, d'"éleveurs", et qui reconnaissent de bonne grâce la suprématie de ses foires et de ses marchés. C'est "la ville" pour tous les gens de la région. Il faudrait être bien envieux pour chicaner à Brenay la dénomination de ville! Parcourez ses rues pavées et bordées de trottoirs; lisez les enseignes de ses magasins qui ne se gênent pas pour s'intituler "bazars", "comptoirs"; regardez ses maisons dont plusieurs — principalement dans la rue "de la Tour", le quartier riche — veulent se donner des airs de villas, de chalets avec la plaque émaillée qui leur décerne un nom romantique, et vous saurez que vous n'êtes pas à la campagne, mais bel et bien en ville. Et s'il vous prenait fantaisie d'en douter, un coup d'oeil aux trois bureaux d'octroi qui gardent les trois entrées de Brenay vous convaincrait que vous n'êtes pas chez les nègres, mais chez des citadins de France conscients de leurs charges encore plus que de leurs droits, et qui savent ce que payer veut dire. Du reste, il y a dix ans, la mairie n'a-t-elle pas été promue sur place au rang d'"hôtel de ville": elle en porte glorieusement le titre inscrit en lettres d'or au plus haut de sa façade.

Breney-sur-Andarge est réputée, jalousée et même quelque peu raillée pour sa coquetterie de petite ville qui veut copier Verney, le chef-lieu: vous trouverez des gens pour lui imputer à crime son goût des élégances de la vie. Le tablier blanc brodé y est de rigueur pour les petites bonnes qui s'en vont en courses; les dames n'y sont pas autorisées à se montrer sans chapeau par les rues, et lorsqu'elles se font visite, elles doivent tenir à la main leur porte-cartes, ostensiblement. Les messieurs n'y sortent qu'en gants, et ont, au mois de juin, des pardessus de demi-saison. Il y a un abattoir: c'est la ville.

Les dames de la bourgeoisie, "ces dames", comme on les désigne à Brenay et comme elles s'appellent elles-mêmes pour se distinguer des "femmes", y forment une façon d'aristocratie sans grande morgue, mais non sans prétentions. On se voit, on se reçoit, on a son "jour" avec tasse de thé, où l'on grignote des petits fours en même temps que la vie du prochain qu'on épluche, qu'on épluche! Brenay passe dans le canton pour une "ville à potins". Il est vrai que de diables de "potins" y trottent par les rues, entrent dans toutes les maisons, passent d'un salon à l'autre et retournent au lavoir qui trop souvent les a vus naître. Où donc est le prodige? Des potins ont toujours couru toutes les petites villes depuis si longtemps qu'il y a des femmes et qui parlent.

Vous entendrez dire un peu partout dans le canton: "Oh! Brenay est un pays de rentiers!" De fait, les rentiers originaires de Brenay ou d'ailleurs y sont nombreux. Des retraités, d'anciens fonctionnaires y ont pris racine, attirés ou retenus sur les rives de l'Andarge par les facilités de chasse et de pêche que leur procure la région, par l'agrément des relations qu'ils comptent s'y faire, et peut-être aussi — mais il serait téméraire de l'affirmer — par la grâce du paysage. Cette vallée de l'Andarge que Brenay domine de la colline où, jadis, sous la protection d'un seigneur féodal, des maisons s'étaient groupées autour d'un château, n'a rien, dans ses aspects, de tourmenté, de pittoresque, de "bords du Rhin". Avec son horizon fermé par la ligne bleue des premiers monts du Morvan, ses vastes prairies où les troupeaux de boeufs font de grandes taches blanches, ses bouquets de bois, sa rivière qui y promène familièrement sa nonchalance de couleuvre, la vallée où, dans les temps lointains, Brenay est venue se poser au flanc d'un coteau, semble créée pour le repos des yeux et de l'âme. On voudrait être rentier pour s'y établir, y endormir ses rancoeurs dans la monotonie des jours, laisser flâner ses rêves au bord de la paresseuse Andarge, connaître le bonheur de vivre sans s'en apercevoir.

Comment expliquer que Brenay-sur-Andarge, avec ses cinq mille habitants, n'eût pas encore ses deux ou trois médecins? Le docteur Chanteau, qui y exerçait depuis quarante ans, avait toujours été seul de sa profession. En dépit de son caractère raboteux, de sa science un peu vieillotte, il y jouissait d'une autorité telle, l'estime qui s'attachait à son nom y ressemblait si bien à de la popularité, qu'il paraissait défier la concurrence. Il ne chômait jamais. Aux époques de l'année où soufflait un vent de grippe, où l'on éternuait, toussait, se mouchait un peu partout dans la ville, le docteur Chanteau ne savait où donner de la tête, mais il venait à bout de ce surcroît de travail, en prescrivant invariablement à tous la potion gommeuse qu'on prend "par cuillerées à soupe toutes les deux heures" et le cataplasme qu'on s'applique "sur la poitrine et entre les épaules". Et quand les temps étaient révolus, cette tempête d'éternuements, de toux se calmait tout aussi bien que si une bande de docteurs armés d'ordonnances plus savantes eût été là pour l'anéantir. Puisque cet état de choses durait depuis quarante ans, quelles raisons y avait-il donc de le changer? Tout le monde s'en trouvait bien, et l'épidémie passée, personne ne se plaignait, ni les vivants ni les morts, les vivants parce qu'ils n'étaient pas morts, les morts parce que, par état, ils sont toujours contents. Aussi, tous les jeunes médecins à la recherche d'un poste, qui venaient pour connaître la situation, repartaient-ils découragés. Le docteur Chanteau était, pour Brenay-sur-Andarge, une habitude, une tradition: c'était là sa force avec laquelle les autres médecins n'osaient entrer en lutte. Pierre Bravières avait eu plus d'audace: lorsqu'il eut passé sa thèse, il vint à Brenay y faire sa petite enquête. Consulté par lui, l'abbé Tharot, curé doyen, ne put déconseiller au jeune homme de s'y fixer.

C'était de tout coeur que l'abbé Tharot, curé-doyen de Brenay-sur-Andarge, avait offert l'hospitalité du presbytère au nouveau médecin. Pierre Bravières était le neveu de son ancien condisciple, de son ami l'abbé Perrière, curé-archiprêtre de la cathédrale de Verney. Celui-ci avait recommandé Pierre à la sollicitude du curé de Brenay. Aussi, lorsque le jeune homme s'était présenté, l'abbé Tharot lui avait fait très bon accueil. Comme le docteur Bravières lui annonçait qu'il venait de louer la maison de l'ancien notaire, mais qu'il ne pourrait l'habiter avant plusieurs semaines à cause des réparations jugées nécessaires, l'abbé Tharot lui avait demandé:

— Et en attendant, où logez-vous?

— Je prendrai pension, et j'aurai ma chambre à l'hôtel du Commerce, avait répondu le jeune homme.

— Cet hôtel du Commerce, avait dit l'abbé Tharot, est le meilleur de Brenay, assurément, mais vous y serez bien peu chez vous; les jours de marché, de foire, vous vivrez dans la cohue, la bousculade. Le presbytère que la commune a consenti à me louer un prix, en somme, acceptable, est vaste, trop vaste pour mon vicaire et pour moi. Je puis vous offrir une chambre, deux chambres, plus si vous le voulez! Et si le menu d'un curé de campagne ne vous fait pas peur, c'est ici que vous prendrez vos repas.

Le jeune médecin avait protesté tout d'abord: "Oh! mais ce serait de l'indiscrétion, il était très touché, mais vraiment..." L'abbé Tharot avait insisté. L'affaire était faite d'une façon manifestement si cordiale que Pierre Bravières l'avait acceptée.

En invitant le jeune médecin à être, pendant quelques semaines, l'hôte du presbytère, l'abbé Tharot avait cédé au premier mouvement de sa naturelle bonté, mais il n'était pas sans quelque appréhension sur les conséquences de sa proposition. Comment la famille Chanteau prendrait-elle la chose? Le curé de Brenay et le vieux médecin ne pouvaient que s'estimer et avaient, depuis longtemps, renoncé à devenir amis.

Le docteur Chanteau réalisait assez bien un type social que le théâtre et le roman rendirent autrefois fameux; c'était, dans la force du mot, le "bourru bienfaisant". On disait de lui: "Le docteur est un peu brusque, mais c'est un si brave homme!" Ce compliment, encore qu'il fût tempéré, n'était point pour déplaire au docteur Chanteau. Il eût cru déchoir en montrant ce qu'il appelait de la "sensiblerie"; pour lui être agréable, il fallait avouer qu'il était "dur" ou lui laisser croire qu'on le jugeait tel. Les formes rugueuses de son caractère recouvraient un fond de timidité, une bonté réelle mais qui se hérissait dès qu'on la voulait caresser. L'abbé Tharot était le premier à apprécier la droiture d'âme du médecin, son dévouement à ses malades, la parfaite honnêteté de sa vie, mais il y avait entre les deux hommes un désaccord d'idées qui empêchait tout rapprochement. Le docteur Chanteau était un mécréant et posait volontiers au libre penseur, au matérialiste: "L'âme, proclamait-il, qu'est-ce que c'est que ça? Connais pas! Qu'on me la montre, et j'y croirai!" A quoi l'abbé Tharot répliquait: "Montrez-moi donc votre raison, docteur! J'y crois, et pourtant est-ce que je l'ai vue, de mes yeux vue, vous vous exigez de voir une âme?" On vivait en paix armée; sans se provoquer, sans jamais faire acte d'hostilité ouverte; on prévoyait que la guerre pouvait éclater et des conflits étaient toujours sur le point de se produire. Evidemment, l'arrivée du jeune docteur Bravières qui, en s'installant au presbytère, acceptait ainsi le patronage de l'abbé Tharot, ne pouvait que tendre les rapports entre le curé-doyen et le vieux médecin. Vraisemblablement le docteur Chanteau ne pardonnerait pas au prêtre cette marque non équivoque de protection donnée au concurrent. De cela, l'abbé Tharot prenait assez allègrement son parti. Depuis quarante ans, le docteur Chanteau, parce qu'il était le seul médecin en exercice à Brenay, bénéficiait d'une situation privilégiée, comme sa femme n'avait pas manqué de le lui faire observer, et comme il le savait lui-même. Alors que dans tant de petites villes, très inférieures à Brenay comme chiffre de population, deux médecins étaient établis, dont l'un ne soignait que les malades "cléricaux", dont l'autre ne s'attaquait qu'aux organismes infectés de radicalisme notoire, le docteur Chanteau était appelé dans toutes les familles; il distribuait ses consultations, c'est-à-dire ses ordres, tout aussi bien dans les châteaux que dans les maisons de paysans. Pour lui, la maladie n'avait pas d'odeur politique. Il faisait tirer la langue aux gens de la congrégation maçonnique comme aux dames de la confrérie du Saint-Sacrement; dans la même journée, palpait les estomacs libéraux et des abdomens radicaux, des foies socialistes et des reins blocards. Tout ce monde avalait les drogues de couleurs diverses qui devaient sournoisement, et sans préférence pour aucun des partis politiques, se porter aux organes malades que l'ordonnance du médecin leur enjoignait de réparer; c'était l'égalité devant la fiole en attendant l'autre égalité, qui viendra peut-être un jour. Si le docteur Chanteau ne faisait pas étalage de ses opinions matérialistes, il ne les dissimulait point non plus, et personne ne pouvait les ignorer. Aussi, certaines familles de la région, plus réfractaires que les autres à l'engouement général, n'acceptaient-elles le docteur Chanteau que comme un pis aller, parce qu'elles n'en avaient "pas d'autre".

Le médecin est devenu une manière de confesseur laïc, à qui l'on accuse les péchés de sa race qu'on est chargé d'expier, et aussi ses fautes propres pour lesquelles il faut pâtir. On aime prendre pour confesseur un homme de ses idées. Les familles catholiques gémissaient d'avoir pour médecin un matérialiste, et l'abbé Tharot qui recevait souvent leurs doléances ne pouvait que s'y associer. La venue du docteur Bravières qui "pratiquait" réalisait un de ses voeux. Le curé de Brenay était bien résolu à se faire le patron de ce jeune homme; il voulait l'aider à l'époque toujours difficile des débuts. La satisfaction que causait au prêtre l'arrivée du docteur Bravières eût été plus complète, si la crainte de contrister Mme et Mlle Chanteau ne l'eût atténuée.

La femme et la fille du vieux médecin, "les dames Chanteau", comme on disait à Brenay, étaient parmi les meilleures paroissiennes de l'abbé Tharot, très assidues aux offices de l'église, zélées pour les oeuvres de M. le curé: l'idée qu'il allait leur causer un chagrin lui était insupportable. Puisque l'installation du docteur Bravières au presbytère équivalait à une ouverture d'hostilités entre le médecin et le curé-doyen, les dames Chanteau seraient vraisemblablement les premières victimes de la guerre. Certes, le docteur Chanteau n'avait point l'âme d'un sectaire: s'il se disait libre penseur, il voulait bien accorder aux autres la liberté de penser autrement que lui, mais lorsqu'on allait contre son intérêt professionnel, contre son "monopole" dont on le savait très jaloux, il était homme à ne garder aucune retenue. Le docteur était capable de se porter aux extrémités. Et s'il se mettait en tête d'empêcher sa femme et sa fille de fréquenter l'église, d'assister aux offices? C'était la plus redoutable éventualité pour d'aussi bonnes chrétiennes: elles ne méritaient pas ce châtiment. On allait donc presque sûrement à une crise domestique. L'abbé Tharot savait combien ces conflits de famille sont douloureux; il eût voulu épargner aux dames Chanteau les ennuis qu'il prévoyait. Oui, mais comment faire? Il ne lui paraissait pas possible de revenir sur sa proposition au docteur Bravières: "Je lui ai offert un gîte parce que le presbytère était vaste, trop vaste pour moi, pensait-il; comment lui dire maintenant qu'il est devenu trop étroit? Je ne puis pas non plus lui avouer la vérité et lui découvrir la situation délicate où me place son installation chez moi: il verrait là une invitation à déguerpir au plus vite du presbytère! Comment sortir de là?" Un matin, après y avoir réfléchi une partie de la nuit, il s'écria: "Plus j'y pense, plus je me convaincs de ceci, c'est que l'unique moyen de tout arranger, ce serait de marier Françoise Chanteau au docteur Bravières: les deux concurrents, on les amalgamerait, on les souderait ensemble; l'un deviendra beau-père, l'autre gendre; ainsi de deux médecins on n'en ferait qu'un, tout le monde serait heureux, et moi aussi!"

Le projet était séduisant, et l'abbé Tharot eût bien voulu s'y arrêter, mais lorsqu'il tentait de l'examiner d'un peu près, les obstacles surgissaient, les impossibilités se dressaient devant son esprit. Comme, un soir, pendant le dîner, il s'ouvrait de ses perplexités et de son projet à l'abbé Monié, son vicaire; celui-ci déclara:

— Mais c'est un roman, monsieur le doyen, un vrai! Un jeune homme, une jeune fille, un abîme les sépare et pourtant il faut qu'ils sautent à pieds joints sur le précipice, sans rien se casser, pour se marier à la fin! Mais les feuilletons, les volumes de romans abondent en situations de ce genre!

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINTE-AMELIE

Baptême

Le 12 octobre a été baptisé Robertine-Marie-Marguerite-Florence Roche, née le 6 de ce mois, enfant de Marius Roche et de Corinne Chevron. Le parrain a été Robert Ramsay, marchand et maître de poste, et la marraine Mme Virginie Ramsay, son épouse.

Décès

Le 13 octobre s'éteignait doucement, dans la résidence de M. François Roussin, Mme Caroline Barthelotte, veuve de feu Louis Houle, âgée de 75 ans et 5 mois. Elle est tout de même passée trop vite pour qu'on ait le temps de lui procurer les derniers secours de la religion. Mais nous savons que Mme Louis Houle était foncièrement catholique, et par conséquent nous pouvons dire d'elle comme Notre-Seigneur avait dit autrefois de la femme forte: "Votre foi vous a sauvée." Car elle aussi avait beaucoup de foi en la miséricorde et la bonté de Dieu.

Sa sépulture et son service eurent lieu au milieu d'un grand concours de peuple, de parents et d'amis. Mme Louis Houle était Dame de Sainte-Anne, et cette société n'a rien épargné pour lui témoigner les honneurs et les avantages auxquels elle avait droit. Le cercueil fut escorté à l'église par Mme Georges Ritchot, qui portait une jolie couronne de fleurs, et Mme Joseph Corbel, qui tenait une croix tressée avec goût artistique. Celles de la congrégation qui tenaient les coins du poêle furent: Mme Henri Rivière, Mme Antoine Boudreault, Mme Joseph Venne et Mme Louis Ritchot. Les porteurs étaient MM. Joseph Landry, Arsène Therrien, Antoine Boudreault et Joseph Barthelette. La foule pieuse et compacte montrait bien l'estime que la paroisse avait pour la défunte.

Nous offrons aux parents en deuil nos sincères condoléances, avec l'assurance de nos secours spirituels pour le repos de l'âme de la regrettée défunte.

* * *

M. l'abbé Horace Messier, économe, assistant procureur et colonisateur, de l'archevêché de Saint-Boniface, était ces jours-ci en visite au presbytère.

LETELLIER

Jour de l'Association d'Education

Dimanche le 5, la paroisse était particulièrement honorée de la visite du président de l'Association d'Education, M. le juge Lacerte, nous apportant un éloquent message de confiance dans l'Association, qui est maintenant établie sur des bases solides, qui possède une organisation complète sous tous les rapports, qui a fait l'étonnement des représentants des Associations-soeurs des autres provinces lors du dernier congrès.

Dans cette organisation nous trouvons tous les moyens nécessaires pour conduire à bonne fin la grande cause de l'enseignement de la religion et de notre langue dans nos écoles. Il nous reste à y prêter notre coopération comme individus, comme cercle paroissial, et avec celle-ci le président nous promet tous les résultats désirés.

Au prône, notre bon curé, souhaitant la bienvenue au distingué représentant de l'Exécutif, a reconnu publiquement les bienfaits que nous a déjà valus l'Association, qui n'est autre chose que la réalisation des projets formulés par tous nos compatriotes, depuis que nos droits scolaires devinrent des privilèges par l'arrangement Laurier-Greenway, et que ces privilèges furent honteusement abolis par le gouvernement Norris.

Nous sommes assurés que tous reconnaissent le grand travail fait par l'Association et que tous veulent seconder les membres de l'Exécutif sur qui retombent les lourdes responsabilités, et le travail incessant. Alors, que faire, demandez-vous?

Voici: comme individus, vous devez à votre association la confiance, l'aide financière indispensable et la reconnaissance envers ceux qui prêtent un concours aussi efficace que généreux à cette oeuvre. Comme cercle paroissial, nous devons être obéissants aux directions de l'Exécutif, surveiller de près le personnel enseignant de nos écoles et nous tenir au courant de tous les événements qui touchent à l'instruction catholique et française.

M. Lacerte fit aussi la distribution des prix paroissiaux du concours français aux suivants: MM. Paul-Emile Parent et Léo Lafrenière, Mlles Flavie Chaput, Hélène Dionne, Hélène Chaput et Agathe Comeault. Nos félicitations à ces heureux gagnants et nos encouragements à tous les élèves d'accorder beaucoup d'attention à l'étude du français pour laquelle leurs parents font des sacrifices.

Récoltes et température

La Providence a favorisé notre région cette année d'une récolte abondante de tous les grains; de hauts rendements sont rapportés de toutes parts, belle qualité de grain... et les prix donc!

Une grande partie des battages était terminée avant les pluies abondantes et prolongées. Cependant l'on rapporte que le grain laissé sur le champ n'a pas été aussi avarié qu'on le craignait, et le marché a aussi favorisé les retardataires. La belle température revenue, et qui, nous espérons, se maintiendra, permettra de finir les battages cette semaine.

Letellier s'aligne chaque année parmi les premiers districts pour l'expédition du grain: jusqu'à date cent quatre-vingt-treize chars ont été expédiés de notre gare, qui représentent 135,000 minots de blé et 140,000 minots d'autres grains. Cela n'inclut pas le grain expédié des voies de chargement voisines, à Christie et Hope Farm. Et le fait n'a pas beaucoup diminué pour cela, ce qui donne toujours raison à M. le curé Jutras, que la culture mixte n'arrêtera pas la culture des grains, mais qu'au contraire elle la rendra plus profitable.

* * *

Les correspondants de la campagne répètent toujours qu'il n'y a rien de nouveau ou d'important à annoncer dans les chroniques. Pour une fois, il y a du nouveau et de l'important à Letellier. La chose est éclose, s'est développée, commence à prendre des proportions qui la font se répandre même au dehors de la paroisse. Et le journal n'en a pas encore parlé! Et pourtant on dit que la plume des correspondants est bien bavarde!!! Il y aura à Letellier, les 11, 12 et 13 novembre, un grand bazar paroissial, organisé conjointement par les Dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie, pour éteindre la dette de l'église et permettre des améliorations prochaines. D'avance nous invitons tous les amis des paroisses voisines à venir nous rendre visite à cette occasion. Il y a longtemps qu'il n'y a pas eu de bazar à Letellier.

* * *

Les Dames de Sainte-Anne se sont mises à l'oeuvre pour la préparation du bazar. Dimanche le 12, elles donnaient une partie de cartes qui, malgré l'état déplorable des chemins, réunissait un bon nombre d'amateurs. Premier prix des dames, Mme E. Bélanger; deuxième prix, Mme Jos.-H. Empson. Premier prix des messieurs, M. Odilon Bois; deuxième prix, M. M.-M. Touchette. Prix de consolation: Mlle Dora Boileau et M. Joseph Goulet. Un joli programme agrémenta la soirée auquel contribuèrent: M. et Mme Jos.-H. Empson, M. et Mme Léon Bruyère, Mlles Marie et Antoinette Désautels, Mlle Clara Bouchard, Mmes Horace Dansereau et M. Pelland, MM. Dr J.-B. Cloutier, Ernest Boissy, Zéphirin Dumontier. Une pantomime rappelant "l'ancien temps" amusa beaucoup l'auditoire, qui applaudit chaleureusement les deux "personnages".

* * *

Les Enfants de Marie annoncent une séance, avec comédie au programme, pour samedi prochain le 25, à 8 h. p.m., à la salle municipale. Nous sommes assurés d'avance que les rôles sont entre bonnes mains et qu'on rira plus que pour son argent. Donc à samedi!

Naissances

M. et Mme Victor Robert, un fils né le 22 septembre, baptisé sous les noms de Joseph-Jacques-Achille-Zacharie. Parrain et marraine: M. et Mme Zacharie Robert, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Emile Graveline, une fille, née le 26 septembre, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Claire Hortense. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Saurette, oncle et tante de l'enfant.

Accident

Le jeune fils de M. David Loiselle, Paul-Emile, a été la victime d'un pénible accident, qui aurait pu avoir des suites encore plus sérieuses.

L'enfant regardait son père, occupé à ajuster la courroie entre un tracteur et un instrument, lorsque la courroie se brisa, entortilla le jeune garçon et l'entraîna vers le volant du tracteur. Se heurtant la tête sur une roue en passant, il eut un bras fracturé, la chevelure en partie arrachée et le crâne ouvert. Sous les soins habiles du Dr J.-B. Cloutier, l'enfant se remet promptement de ses blessures.

* * *

M. Onil Manseau et sa famille nous quittent pour retourner dans la province de Québec.

* * *

Les officiers du cercle paroissial de l'Association d'Education remercient sincèrement les messieurs qui ont bien voulu se charger de faire la perception dans la paroisse, dimanche le 19.

* * *

Le Cercle Saint-Norbert de l'A. C. J. C. annonce sa première réunion de l'année pour mercredi soir le 22.

STE-ANNE DES CHENES

Au couvent — Tableau d'honneur

Grade XI: 1. Flora Girard; 2. Antoinette Normandeau.

Grade X: 1. Marguerite Levasseur; 2. Elsie Owens et Anna Bisson, égales.

Grade IX: 1. Eva Girouard; 2. Antoinette Boulet.

Grade VIII: 1. Berthe Beauchemin; 2. Simonne Perron.

Grade VII: 1. Jane McAdams; 2. Léontine Gauthier.

Grade VI: 1. Yvonne Guay; 2. Inez Desmarais.

Grade V: 1. Arthur Lacerte; 2. Bibiane Lacerte.

Grade IV: 1. Jeanne Perron; 2. Aline Blanchette.

Grade III: 1. Marguerite Guay; 2. Aline Bohémier.

Grade II: (a) 1. Charles Bernier; 2. Agnès Girard. (b) 1. Omert Demers; 2. Joseph Guay.

Grade I: (a) 1. M.-A. Nolin; 2. Alice Bernier. (b) 1. Alice Blanchette; 2. Ephrem Blanchette.

Cours préparatoire: 1. Marie Perron; 2. Léon Champagne.

Décès

La mort vient de faire encore deux victimes dans notre paroisse: M. Joseph Prairie, âgé de 80 ans, et sa petite-fille, Lucie Prairie, âgée de 7 ans. M. Joseph Prairie vivait avec son fils, Siméon. Il était bien portant. Nous l'avons vu bien des fois, cet été, venir à pied à la messe de 7 h. La veille de sa mort il s'était rendu chez son frère, voir sa petite-fille malade. Il était loin de songer qu'il la précéderait dans la tombe. Dans la soirée du 15 octobre, il fut frappé d'hémorragie cérébrale. Il eut avant de mourir la consolation de recevoir les secours du prêtre.

Le service a été chanté vendredi le 17, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le 16 courant décédait dans cette paroisse Lucie Prairie, âgée de 7 ans, enfant de M. Alphonse Prairie. L'enfant a fait sa première communion avant de mourir.

Nous offrons nos sympathies aux deux familles en deuil.

Visite paroissiale

Le Père Curé a terminé sa visite paroissiale. Voici les statistiques de la paroisse. Population, 1,051; familles, 185; communiants, 820. Ce sont à peu près les mêmes chiffres que l'an dernier.

On peut dire que l'année est meilleure. La qualité du grain est assez bonne, et le prix est meilleur. Avec cela nos fermiers ont augmenté le nombre de leurs vaches. Pendant le mois de juillet la compagnie Crescent a payé à la station de Sainte-Anne $4,000 aux vendeurs de lait et de crème. C'est un joli petit montant entré dans la paroisse.

Ayons confiance; les bonnes années vont revenir.

SALTEL

Il y aura à Saltel, le 26 octobre, une tombola au profit de l'église de Sainte-Geneviève. Les paroissiens des paroisses avoisinantes et éloignées sont cordialement invités à assister à notre tombola.

Venez nombreux et amenez vos amis. Il y aura, en plus de nombreux amusements, une vente de paniers.

Nous serions très contents et très reconnaissants si les demoiselles étrangères à la paroisse apportaient aussi des paniers.

Venez à Saltel, le 26 au soir, et vous ne le regretterez pas.

TRANSCONA

Dimanche prochain le 26 octobre aura lieu dans notre salle paroissiale la quatrième partie de cartes de la première série; elle sera organisée par Mme Cyrille Desrosiers, au profit de l'église. De beaux prix seront donnés aux gagnants. Vous êtes tous cordialement invités.

* * *

Notre bazar paroissial aura lieu les 14, 15 et 17 novembre prochain.

* * *

La bénédiction de notre nouvelle école, sous l'habile direction des RR. SS. Oblates, sera faite dimanche le 16 novembre prochain par S. G. Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface. Faisons-nous un devoir d'y assister en aussi grand nombre que possible.

* * *

M. et Mme J.-E. Blais et leurs enfants sont de retour d'un beau voyage dans la province de Québec.

* * *

Nous venons d'apprendre avec regret que Julienne Blais, qui était au couvent de Saint-Charles, a été transportée samedi à l'hôpital de Saint-Boniface, où elle a dû être opérée pour l'appendicite. Elle est sous les soins du Dr Laurendeau. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

SAINT-LUPICIN

La Liberté a publié dans son dernier numéro un compte rendu des fêtes du jubilé sacerdotal de notre cher curé, M. l'abbé Joseph Picod. Ajoutons simplement qu'on remarquait parmi l'assistance la Très Révérende Supérieure des Soeurs Chanoinesses de la Congrégation des Cinq Plaies, accompagnée de la Révérende Soeur Emérentienne qui, malgré les chemins très mauvais, avait tenu à apporter ses voeux à son frère vénéré.

Au banquet qui suivit la cérémonie religieuse, le R. P. Curé de Saint-Léon adressa des voeux au vénéré jubilaire au nom de tous ses confrères dans le sacerdoce; il y rappela la mémoire de deux noms chers:

"Du haut du ciel, dit-il, où notre affection filiale et notre foi aime à les contempler, les vénérés Dom Gréa et Dom Benoit, qui furent et qui restent nos modèles et nos guides, présentent à Dieu, aujourd'hui, les oeuvres humbles mais saintes, dont vos 25 années de sacerdoce ont été remplies; et ils unissent leurs prières aux nôtres pour vous obtenir, pour les 25 années à venir, toutes les grâces surabondantes qu'un saint prêtre peut désirer pour la gloire et le règne de Dieu, pour sa sanctification personnelle et le salut des âmes qui lui sont confiées."

Puis, en terminant, il exprima au nom de tous le voeu que l'année ne s'écoule pas sans que la voix puissante d'une cloche fasse retentir les belles vallées de la paroisse de Saint-Lupicin.

Voici l'adresse des paroissiens à leur curé, lue par M. Soulodre:

"Cher et vénéré Pasteur,

"Dans les instructions si touchantes et si dignes que vous nous donnez chaque dimanche, et dans lesquelles vous mettez tout votre coeur de prêtre et de pasteur, il vous arrive assez souvent de comparer la vie de paroisse à la vie de famille. Dans l'une comme dans l'autre, on assiste parfois à des événements qui remuent profondément les âmes et les coeurs.

"Si dans la famille, la fête la plus belle est sans contredit celle du père, vous comprendrez pourquoi aujourd'hui, dans notre paroisse, vous nous voyez tous réunis autour de vous, nous vos enfants selon la grâce, pour célébrer la fête de notre Père spirituel, vos 25 années de sacerdoce.

"Il y a 25 ans déjà que, tout imprégné de l'onction divine, vous avanciez pour la première fois dans le sanctuaire pour offrir à Dieu le plus grand et le plus saint des sacrifices. Ces 25 années de prêtrise, bien courtes, direz-vous peut-être, n'en représentent pas moins un total immense d'abnégation et de dévouement au service de Dieu et des âmes.

"Dans sa prévoyance paternelle, Dieu vous avait préparé dès l'enfance à cette sainte vocation. Né d'une famille éminemment chrétienne qui eut l'honneur de donner à Dieu trois de ses enfants, fils d'un père vénérable que vous prenez plaisir et avec juste raison à nous donner en exemple, vous avez été élevé dès votre adolescence à l'école si belle et si pieuse du Révérendissime Dom Gréa. C'est sous sa haute direction et plus tard sous celle de son fidèle disciple, le Rév. Dom Benoit, dont la mémoire reste si vivante et si aimée parmi nous, que vous avez reçu cette formation sainte et distinguée qui vous préparait à votre sublime vocation.

"Venu tout jeune encore à Notre Dame de Lourdes, vous avez pris votre large part des travaux, des privations et des vicissitudes du début dans un pays nouveau; c'est là même que vous fûtes ordonné prêtre par Mgr Langevin.

"Les paroisses voisines de Saint Alphonse et de Mariapolis eurent le bonheur d'avoir les prémices de votre ministère. Mais rappelé, peu après, pour donner votre précieux concours au vénéré et regretté Dom Benoit, dans la direction de sa communauté et de sa paroisse, c'est alors qu'à notre tour nous pûmes apprécier, dans vos trop rares visites, vos grandes qualités de prêtre et de pasteur et bénéficier de vos sages instructions.

"Puis, nous fûmes de nouveau privés de votre présence, pendant quelques années: votre champ d'action fut porté ailleurs et d'autres âmes plus privilégiées en profitèrent.

"Mais, lorsqu'il y a quatre ans, Monseigneur notre archevêque voulut bien ériger la paroisse de Saint-Lupicin, Sa Grandeur daigna exaucer nos prières et nos voeux les plus chers, en vous désignant comme notre premier curé.

"Qu'il nous soit permis en passant, Monseigneur, de vous remercier profondément de la grande bonté que vous avez manifestée à notre égard, en nous donnant un prêtre que vous entouriez d'une si grande estime et qui à Saint-Boniface vous était si utile.

"Quant à vous, cher et vénéré Curé, soyez sûr que nous comprenons toute l'étendue du sacrifice que vous avez dû vous imposer, en vous détachant d'un ministère beaucoup moins pénible et plus consolant, pour accepter devant Dieu la charge de nos âmes.

"Certes, votre carrière sacerdotale, déjà longue et éprouvée, vous méritait mieux que ce poste très modeste. Aussi c'est avec toute l'effusion de nos coeurs que nous vous remercions aujourd'hui d'avoir bien voulu recommencer, pour ainsi dire, la vie de pionnier, et accepter la tâche ingrate de présider aux débuts de la paroisse de Saint-Lupicin.

"Comme gage de notre profonde reconnaissance et de notre respectueuse affection, veuillez accepter ce calice que nous sommes heureux de vous offrir en souvenir de votre jubilé sacerdotal.

"Quand vous célébrerez le Divin Sacrifice, ce calice ne vous rappellera pas vos paroissiens, car nous savons que vous pensez toujours à eux, mais il vous dira de prier l'Adorable Victime avec plus de ferveur encore que de coutume, si c'est possible, pour eux et pour leurs enfants. Ces présents que vous recevez aujourd'hui vous donneront une faible idée de l'estime et de l'affection que vous avez su créer autour de vous partout où vous avez passé.

"Nous vénérons en vous un autre Jésus-Christ, car comme le Divin Maître vous vous faites tout à tous; comme Lui vous prêchez par vos paroles, par vos exemples, par vos vertus, et nous espérons nous en rendre dignes de plus en plus.

"C'est dans ces sentiments, bon et vénéré Père, que tous vos paroissiens vous disent aujourd'hui d'une voix unanime un très ardent et très cordial "Ad multos annos". Que Dieu daigne vous donner encore de longues et heureuses années à passer parmi nous, pour que vous puissiez jouir des fruits de la grâce que votre labeur aura fait porter à notre chère paroisse.

"Veuillez maintenant, bon Père, faire descendre sur tous vos paroissiens et vos amis ici présents, une ample bénédiction, gage des bénédictions divines."

SAINT-LAZARE

Si vous voulez envoyer une lettre à Saint-Lazare, vous pouvez mettre Saint-Lazare, et votre lettre nous parviendra; mais voulez-vous visiter ce beau centre canadien-français, n'allez pas demander au conducteur de vous débarquer à Saint-Lazare, car vous risquez de passer tout droit. Si cependant vous demandez "Lazare" en faisant sonner les deux dernières syllabes comme dans le mot anglais "bazaar", on vous débarquera automatiquement à Saint-Lazare, quoique vous ayez un billet qui vous mène jusqu'à "Lazare". Est-ce que "Lazare" est la traduction anglaise des deux mots Saint-Lazare? Je ne sais. En tout cas, cet inconvénient provient de ce que la station et le village sont enregistrés comme "Lazare" tandis que le bureau de poste et la paroisse le sont comme Saint-Lazare.

Si certains défigurent ainsi le beau nom de Saint-Lazare, ils ne peuvent rien contre la beauté du site et du village lui-même. Situé au confluent de la rivière Qu'Appelle avec l'Assiniboine, Saint-Lazare voit défiler à sa porte des eaux venues du lointain nord-ouest par l'Assiniboine, et de l'ouest des eaux qui ont vu Régina de pas très loin par la Qu'Appelle.

C'est sur la rive gauche de l'Assiniboine et dans le flanc de la côte que se trouve le village de Saint-Lazare. Sur un tertre dépassant en hauteur tout le reste du village se trouve la demeure de notre bon curé, M. l'abbé Barton. Comme dans l'histoire sainte, Saint-Lazare est accompagné de ses deux soeurs, Sainte-Marthe et Sainte-Madeleine, la première, paroisse située à l'ouest et ancienne mission de Saint-Lazare, l'autre mission au nord-ouest desservie par notre curé.

Si jeune et si humble que soit le village de Saint-Lazare, il possède déjà dans ses alentours des monuments et des ruines qui attestent le courage et la ténacité de ses pionniers, les Decorby, les O'Keefe, les Tremblay, les Chartier, les Deschambault, les Guay, les Fouillard, les Simard etc. Sur les bords de l'Assiniboine, un peu en haut de Saint-Lazare, se trouve l'ancien emplacement du village. Cet endroit est marqué par un cimetière et par les restes d'une église et d'un presbytère en pierre de taille érigés en 1899 par les pionniers de la paroisse. On lui donne aussi le nom assez bizarre de "Fort Tuyau". Il ne faut pas confondre le "Fort Tuyau" avec le Fort Ellice qui est situé dans la direction opposée par rapport à Saint-Lazare et qui a beaucoup plus d'importance au point de vue historique.

Le Fort Ellice est un ancien poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson d'où rayonnaient les sentiers des échangeurs de pelleteries, lorsque la profondeur des eaux de l'Assiniboine permettait à des navires d'assez fort tonnage de leur apporter des vivres et des présents pour les sauvages et de ramener les pelleteries. Quoique plus nouveau, le "Fort Tuyau" n'a pas la position stratégique qu'avait le Fort Ellice et pour cette raison menace de passer dans l'oubli, malgré la propagande de ses habitants.

Une chose qui intéressera peut-être le lecteur, c'est de savoir pourquoi le village a changé de place. Saint-Lazare est situé au confluent de la rivière Qu'Appelle avec l'Assiniboine et le premier village fut bâti sur l'Assiniboine à un mille plus haut que sa jonction avec la Qu'Appelle, bien avant que le chemin de fer du Canadien National passe ici. Quand le chemin de fer arriva dans le fond de la vallée de l'Assiniboine, au lieu de continuer dans cette vallée il traversa la rivière du même nom et prit la vallée de la Qu'Appelle.

Voilà Saint-Lazare à un mille du chemin de fer. La station se bâtit, quelques autres maisons auprès, si bien qu'après un certain temps le village changea de place. Il ne reste plus là-bas que l'église. Pendant longtemps on assista à la messe dans cette église. Comme elle menaçait de s'écrouler, on se décida à l'abandonner pour en bâtir une dans le village. Bientôt cette nouvelle église devint insuffisante et, un changement de pasteur aidant, on l'agrandit de moitié. L'an dernier, le jour de la Pentecôte, l'édifice passa au feu. Les paroissiens ne perdent pas de temps et s'en bâtissent une autre, l'automne de la même année.

C'est pour aider leurs compatriotes à payer cette troisième église que les Canadiens français du Manitoba sont appelés à les encourager dans un bazar qui aura lieu les 18, 19 et 20 novembre 1924, soit en envoyant des objets à faire râfler, soit en prenant des billets sur ces objets. Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Barton ou à l'une des deux candidates: Mlle Joséphine Guay et Mlle Alice Lavallée. Prière de ne pas envoyer votre lettre à "Lazare", mais à Saint-Lazare.

SOUTH JUNCTION

Le deuxième dimanche du mois, M. l'abbé Bouvet, notre curé, est venu nous dire la messe. Dans l'après-midi nous avons eu la bénédiction du Saint-Sacrement. La chorale était sous la direction de M. E. Prévost.

* * *

Cette semaine nous avons eu la visite de deux Révérendes Soeurs de la maison provinciale des Soeurs Grises de Saint-Boniface. Ces bonnes soeurs demandaient l'aumône pour les vieillards de l'Hospice Taché.

* * *

La semaine dernière, deux bandits masqués se sont introduits dans le milieu de la nuit chez M. Louis Monpays et l'ont sommé, à la pointe du revolver, de leur donner ce qu'il avait; saisi de peur, il s'empressa de s'exécuter. Ce monsieur vit seul sur sa ferme, à deux milles du village.

* * *

Les battages avancent lentement, en raison du mauvais temps. Le grain rend très bien. Chez M. Arthur Brissette l'avoine a rendu 55 minots de l'acre.

* * *

Nous attendons M. Jos. Brisebois ces jours-ci, avec sa machine à battre, pour finir les battages.

* * *

Dimanche, plusieurs amis des localités environnantes se sont réunis à la Villa des Pins. On y a fait du beau chant et de la belle musique. M. Boisselle et la petite Adèle surtout ont été chaleureusement applaudis.

* * *

M. A.-O. Beaudry, marchand général, a expédié près de 2,000 cordes de bois depuis la mi-septembre, en plus de la récolte. C'est dire que les affaires marchent bien à South Junction.

* * *

Naissance — A M. et Mme Julien Dubois, une fille.

* * *

Il y a quinze jours, Mlles Béatrice et Sophie Freedman, de La Broquerie, étaient les hôtes de Mlle E. Brisebois.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

DEUX CHAMBRES A LOUER pour jeunes filles seulement. Maison moderne, eau chaude pour bain, hiver et été, téléphone, près des tramways, dans le plus beau quartier de Saint-Boniface. S'adresser à 207, Victoria. Tél. [illegible]

A LOUER—Boucherie et épicerie, bel emplacement à proximité de tout. Clientèle choisie. Conditions faciles. S'adresser à la Liberté.

ON DEMANDE de bonnes Canadiennes françaises nées au Canada, ou dans les vieux pays, pour faire assurer leurs maris ou leurs enfants dans la Sauvegarde. S'adresser, pour information, à Raymond Denis, agent général, Vonda, Sask.; à A.-L. Monnin, agent spécial, Edifice Victory, Winnipeg, ou à nos agents locaux. 1c

A VENDRE — Lit en cuivre solide, 4 pieds, avec sommier; couchette pliante avec matelas; malles, pelle, bidons à pétrole, bidons à crême de 5 gallons, réservoir à eau de 50 gallons, porte de garage avec roulettes sur rails, hachoir, planche à repasser, fournaise, imperméables pour hommes et garçons, etc. S'adresser à Suite 4, 126, ave. Provencher, Saint-Boniface.

A VENDRE à très bon marché, le plus beau lot de 50 pieds sur la rue Langevin, Saint-Boniface. S'adresser à W. M. McKenzie, 201, rue Victoria, St-Boniface. Tél. N 1017. 29

ON DEMANDE — Servante française, veuve, pouvant faire la cuisine et s'occuper du soin général de la maison. S'adresser à M. Louis Pinault, P. O. Boîte 49, Prescottville, Sask. 15p

A VENDRE—Belles génisses venant d'un taureau Holstein enregistré de grande lignée, et de vaches Holstein non enregistrées, mais de grand rendement. Comme le nombre de ces génisses est limité, ceux qui désirent en avoir sont priés de se hâter d'envoyer leur commande. Le prix est de $15 chacune. S'adresser à L. A. Tougas, Ferme des RR.PP. Oblats, Cartier ou Saint-Adolphe, Man.

ACTIONS DE GRACES à Notre-Dame du Saint-Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de publier. — Une reconnaissante.

A LOUER — Une suite de 4 chambres et une suite de 2 chambres, modernes, meublées ou non meublées. Près de l'église, du bureau de poste et du médecin. Prix modérés. S'adresser à Mme Damase Dion, Sainte-Anne, Man. 21p

MAISON MODERNE, Saint-Boniface: 6 chambres et salle de bain. $1,750—$250 comptant, balance comme un loyer. S'adresser à C. Buffet, 204, bloc McIntyre. Tél. A 6262. 20p

BONNES FERMES à vendre dans paroisses françaises du Manitoba. Avec stock et roulant. Prix modérés, termes faciles. S'adresser à C. Buffet, 204, bloc McIntyre. Tél. A 6262. 20p

A VENDRE — Maison et ameublement, ainsi qu'automobile à disposer pour cause de départ. Le tout en parfaite condition. S'adresser à A. Labelle, 232, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface. Tél. N 1909.

AU SACRE-COEUR

Enfants de Marie

Jeudi prochain, la Société des Enfants de Marie invite les jeunes filles de la paroisse ainsi que leurs amies des autres paroisses à une petite soirée dans la salle paroissiale. Après avoir joué quelques parties de cartes, on fera du chant et de la musique. Après la distribution des prix aux heureux gagnants, on servira le goûter. Toutes nos jeunes filles seront les bienvenues. Entrée, 25 sous.

Le concert du 2 novembre

Les amateurs de musique et de beau chant auront un régal au concert qui sera donné à la salle paroissiale le dimanche 2 novembre. Le programme comporte plusieurs oeuvres des grands maîtres; mais il sera néanmoins entremêlé de numéros plus légers. Il y aura suffisamment de variété pour satisfaire les plus exigeants.

Thé annuel de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le thé annuel de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises aura lieu samedi prochain, 25 octobre, de trois à six heures, dans la salle du Sacré-Coeur. Les membres sont cordialement invitées à y assister et à y amener leurs amies en aussi grand nombre que possible.

Depuis un an à peine qu'est établie la succursale à Winnipeg, la Fédération y a fait une oeuvre que l'on se plaît à louer de toute part. Aussi toutes les dames françaises de notre ville ne peuvent-elles manquer de l'encourager à faire mieux encore à l'avenir.

Les Chevaliers de Colomb

Il y aura assemblée régulière du Conseil Provencher jeudi le 23, à 8 h. 30.

• • •

Il y avait une assistance nombreuse à la dernière assemblée, à l'occasion de l'installation des officiers qui fut faite sous la direction du député de district J.-T. Beaubien.

Congrès de l'Armée du Salut

Le général Bramwell Booth, chef de l'Armée du Salut, fils du fondateur de cette organisation, est en ce moment à Winnipeg où il est venu présider à un congrès spécial. A son arrivée samedi, il y a eu une immense parade dans les rues de la ville. Dimanche il y a eu deux grandes assemblées dans les théâtres Capitol et Metropolitan. Le général a parlé des origines et des développements de l'Armée du Salut devant un immense auditoire au premier rang duquel on remarquait: sir James Aikins, lieutenant-gouverneur; l'hon. R.-W. Craig, représentant le gouvernement provincial; l'hon. E. J. McMurray, solliciteur général, etc.

Le général Booth a déclaré que l'Armée du Salut accomplissait son oeuvre en 59 langues différentes.

SAINT-IGNACE

Mardi prochain le 28 octobre, à 8 h. 15 précises, il y aura dans la salle paroissiale, coin des rues Stafford et Jessie, une grande partie de cartes et concert, organisés par les dames de la paroisse, au profit de l'église. Cette soirée sera la deuxième de la première série. De beaux prix seront offerts aux heureux gagnants. Un magnifique programme musical sera exécuté par des artistes distingués de la ville et des paroisses environnantes.

Cordiale invitation à tous les amis de bien vouloir venir en aussi grand nombre que possible nous encourager par leur présence dans nos oeuvres paroissiales. Merci d'avance à tous.

Venez passer une agréable soirée dans notre paroisse. Remarquez que c'est le 28 octobre, à 8 h. 15 précises, Prix du billet, 25 sous.

Prenez le tramway Corydon, il vous conduira vers l'avenue Lilac où vous débarquerez, et qui se trouve à quelques minutes de marche de notre salle paroissiale.

• • •

Notre bazar paroissial aura lieu les 13, 14 et 15 novembre prochain.

• • •

Remède radical...

Un missionnaire Salésien raconte: Un jour je m'imaginai naïvement avoir enfin converti un coeur de Kibaro à l'idée du mariage un et indissoluble. C'était un nommé José Pukubty, brave homme, incapable de faire du mal à une mouche. Il m'avait écouté avec attention, avait paru satisfait de mes raisons et plus encore des réponses que j'apportais à ses difficultés.

— Je suis pleinement de ton avis, Père, me dit-il en me quittant; je retourne droit chez moi, je tue deux de mes femmes et je m'établis définitivement avec la survivante.

Il fallut la croix et la bannière pour le détourner de son projet et le persuader qu'il y avait des moyens moins radicaux pour atteindre cette fin.

Des Menus pour les Enfants

Dans les Wagons-Restaurants du C.N.R.



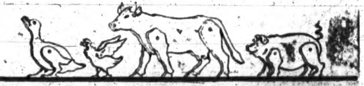
Un menu imprimé spécialement pour les enfants sera sur les tables des wagons-restaurants du Chemin de fer national du Canada cette semaine. M. Walter Pratt, gérant-général du service des wagons-lits et des wagons-restaurants du réseau, en a conçu l'idée.

Ce menu préparé sous la direction d'un spécialiste pour enfants offre non seulement la nourriture appropriée aux enfants de dix ans et au-dessous, mais il est lui-même un petit cahier illustré contenant des rimes enfantines et une source d'amusement pour les jeunes consommateurs.

Les chefs du service des wagons-restaurants du réseau national ont remarqué que nombre de parents donnaient souvent à leurs enfants de la nourriture achetée avant le départ du train, sous prétexte qu'il était difficile de trouver sur le menu régulier des wagons-restaurants une nourriture appropriée aux jeunes estomacs et que de plus les prix n'étaient pas toujours en proportion de la valeur des repas pris par les enfants. C'est pour satisfaire en même temps leur jeune clientèle et les parents que le service a innové un menu d'enfants. Pour les trois repas: déjeuner, dîner et thé, il y a quatre menus de différents prix: le déjeuner coûte de 40 à 60 cents; le dîner de 50 à 85 cents, et le thé de 35 à 65 cents.

Désormais, lorsque le garçon de table qui annonce les repas dans les trains passera dans les voitures, il donnera ce menu aux parents accompagnés d'enfants, pour leur permettre de faire un choix avant le repas.

Le menu lui-même est de huit pages abondamment illustré en couleur avec un art destiné à plaire aux enfants. De petites histoires sont racontées en vers, et les dessins les illustrent. La liste des mets est au milieu.



Winnipeg a 112 milles de lignes de tramway.

• • •

La population du "Plus grand Winnipeg" est de 283,164 habitants.

• • •

Winnipeg est le plus grand centre de grain du monde.

• • •

Le revenu postal de Winnipeg pour 1923 a été de plus de trois millions.

• • •

Les rues de Winnipeg sont parmi les mieux éclairées du continent amé-

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30